

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



ORGANE DE LA CAMPAGNE

Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres.

IIÈME ANNÉE VOL. III.

MONTREAL, JEUDI, 10 NOVEMBRE 1870.

No. 2

SOMMAIRE du No. 2.—10 Novembre, 1870

Agronomie.	
LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRES.—Première partie. Chapitre XXIV. Réponse de Marcel sur la culture de la betterave. De la houe à cheval.....	17
QUELLE EST L'INFLUENCE QU'EXERCE SUR LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS LES DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS OU MÉLANGES QU'ON PEUT LEUR FAIRE SUBIR. Le coupage, le concassage, le broyage. La cuisson. L'échauffement spontané. Acétification.....	19
DES QUALITÉS QUE DOIT POSSÉDER UN CULTIVATEUR POUR ARRIVER AU SUCCÈS.—N. A. L.....	20
LE SEL EST EXCELLENT POUR LES COCHONS.—Dr. Genard.....	22
ALIMENTATION DU BÉTAIL EN HIVER.—A. P.	22
Notes de la Semaine.	
L'INSTRUCTION AGRICOLE DANS LES ECOLES NORMALES.....	22
RECTIFICATION.—F. X. Lambert.....	24
EXPOSITION DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION. Instruments aratoires.—Un Témoin.....	24
GROSSE BETTERAVE.....	25
GROSSE PATATE.....	25
RÉPONSE A DES QUESTIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE DANS LES ECOLES NORMALES.—H. A. E. Verreault.....	25
PARTI DE LABOUR A HOCHELAGA.....	27
LISTE DES PRIX ACCORDÉS A L'EXPOSITION DU COMTÉ DE L'ASSOMPTION. — Chevaux. Bestiaux. Moutons. Cochons. Manufacture domestique. Beurre. Graines et Fruits. Volailles.....	27
CORRESPONDANCE.—Club Agricole de St. Antoine.....	29
Illustration.	
Herse en fer, Patentée, de H. Collard.....	22
Feuilleton.	
LE CHEMIN DE LA FORTUNE.—La trahison.....	29
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	3

Pour la *Semaine Agricole*.

La routine vaincue par le progrès.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE XXIV.

RÉPONSE DE MARCEL SUR LA CULTURE DE LA BETTERAVE.—DE LA HOUE A CHEVAL.

Voici ce que Marcel écrivit à Progrès, sur la culture de la betterave.

“ Mes chers parents,
.....La betterave vient à peu près dans toutes les terres où l'on cultive le blé, à moins qu'elles ne soient trop pierreuse ou trop marneuse ; mais comme vous ne pourriez jamais en cultiver une très grande étendue, il faudra toujours choisir le meilleur champ, pour semer ou pour planter ; car il y a deux manières de cultiver cette excellente racine.

“ Je suis sûr que lorsque ma mère aura une bonne provision de betteraves, elle en sera bien contente ; elle en donnera à ses vaches tout l'hiver ; et leur lait augmentera beaucoup. Comme les betteraves sont bonnes à faire manger justement dans une saison où l'on a plus de fourrage vert à donner aux animaux, vous devez penser quel bien cela leur fait, sans compter l'augmentation du tas de fumier ; car vous le savez, chers parents, mieux les animaux sont nourris, plus abondant et meilleur est le fumier.

“ Tous les animaux mangent les betteraves avec avidité ; les vaches, les moutons, les porcs, et jusqu'aux volailles ; de plus, c'est une bonne ressource pour la nourriture des hommes.

“ La betterave aime beaucoup le fumier, et comme sa culture demande une grande somme de travail, c'est une grande faute de ne pas l'engraisser convenablement.

“ Il vaut mieux n'en cultiver qu'une petite étendue et fortement l'engraisser, que d'en cultiver d'avan-

tage, et ne pas donner une fumure suffisante.

“ Vous choisirez donc, mon cher père, une de vos meilleures pièces de terre, qui aura été profondément labourée l'automne et lorsqu'elle sera bien préparée, le printemps, vous lui donnerez un second labour, puis vous herserez fortement votre labour en travers, afin de le mettre presque plat.

“ Votre hersage fait, vous ouvrirez, avec votre charrue des sillons bien droits, aussi profonds que vous pourrez. Lorsque vous aurez ouvert la première raie, vous ferez marcher votre animal à côté de la raie, pour tracer un autre sillon et ainsi de suite, comme si vous faisiez toujours en enrais jusqu'à ce que votre champ se trouve labouré en sillons creux, qui forment entre eux deux gros billons.

[Cette méthode peut suffire aux laboureurs très-expérimentés ; cependant, il vaut mieux presque toujours revenir dans la raie pour la redresser, la creuser davantage et lui donner un fini qu'on obtiendrait pas autrement. Quand le terrain est parfaitement ameubli, une bonne charrue à double versoir finit l'opération d'un seul coup. —R. S. A.]

“ Lorsque tout votre champ sera ainsi préparé, vous porterez le fumier dans votre champ et le placerez au fond des raies. Une roue du tombereau doit passer dans une raie, la seconde dans une autre raie, et l'animal marchera dans celle du milieu.

“ Vous déposerez votre fumier par petit tas égaux, dans la raie où marchera votre animal ; et quand tout votre champ sera ainsi garni, vous répandrez le fumier dans toute la longueur des raies, avec des fourches.

[Cependant, il vaudrait encore mieux étendre le fumier et le couvrir de suite afin de l'empêcher de sécher.]

“ Ce travail fini, vous refendrez

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Cidre, du Vina ou Sorghum en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre. Cromwell, Ct. 22 Septembre 1870.—a

vos billons, comme vous les avez formés ; ce qui recouvrira parfaitement votre fumier.

“ Douze gros voyages de fumier, placés ainsi dans les raies, engraisseront convenablement un arpent de terre, destiné à la culture des betteraves, sur billons. Tandis que si vous le répandez sur toute la surface du champ, cette quantité ne serait pas suffisante. Mais ne pensez pas que les betteraves épuiseront cette fumure. Elle servira au blé que vous sèmerez l'année suivante sur ce champ.

“ Avant de semer votre graine passez un rouleau de bois sur vos sillons, afin d'en abattre la crête. Il sera plus facile de mettre la graine sur cette surface aplatie, et elle sera plus près du fumier.

“ Pour faciliter la semaille de votre graine, je vous envoie un petit instrument qui vous sera d'une grande utilité. Cet instrument que l'on nomme semoir et qui est en grand usage ici, ouvre un petit sillon avant de déposer la graine, et la recouvre, lorsqu'elle est tombée.

“ Pensez, chers parents, qu'une récolte de ce genre ne peut être faite avec trop de soins ; car il faut qu'elle réussisse bien, pour payer ses frais de culture.

“ Lorsque les betteraves seront levées et qu'elles auront seulement deux feuilles, il sera temps de les éclaircir ; plus tard, les racines se cordent les unes avec les autres, et en arrachant celles qui sont de trop, on arrache, ou au moins, on ébranle celles qu'on doit laisser, ce qui leur nuit beaucoup.

“ Aussitôt que les mauvaises herbes se montreront entre les lignes de betteraves, il faudra les sarcler.

“ C'est une faute d'attendre que l'herbe soit grande pour la détruire ; elle épuise la terre et le travail devient plus long et plus pénible.

“ Si vous cultivez des betteraves dans une certaine étendue, ce que je vous conseille beaucoup, vous trouverez une grande économie de travail à avoir une houe à cheval ; car le premier sarclage, qui peut être fait avec une pioche, n'est pas suffisant, il faut en donner plusieurs autres. Plus on en donne, et mieux ça vaut. Avec la houe à cheval, ce travail est si prompt et si facile, qu'on y regarde pas. Les betteraves et la terre s'en trouvent très-bien.

“ Cet instrument s'attèle avec un seul cheval. Il est fait de façon qu'on peut l'élargir et le retrécir avec facilité. Il y a sept dents en fer, un peu recourbées en avant et pointues, de sortes qu'elles pénètrent aisément dans le sol.

“ Vous gagnerez le prix de cet instrument en moins de deux ans, par l'économie qu'il vous procurera sur les frais de sarclage, et comme il sert assez rarement, il dure très-long-

temps. Ce n'est pas précisément une dépense, c'est un avance d'argent, dans lequel vous rentrerez vite, si vous voulez faire des récoltes sarclées. Ily a des dépenses qui coûtent moins cher que certaines économies.

“ Il a un grand nombre d'espèces de betteraves, qui ne sont pas toutes également bonnes. Beaucoup de cultivateurs emploient la *disette au champêtre* ; mais elle paraît être moins nourrissante que la betterave à sucre, dont il y a plusieurs variétés ; la blanche de silésie est une des meilleures. La betterave *globe jaune*, paraît une des meilleures pour le bétail, et elle se contente d'une terre moins profonde que celle exigée par la blanche de silésie et les autres espèces à sucre. je vous engage donc à demander de la graine de ces deux espèces.

“ Une livre et demie à deux livres de graine pour un arpent vous suffiront. Vous pouvez en prendre plus que moins, car s'il vous en reste, vous la conserverez pour une autre année, car la graine de betteraves est bonne pour six à sept ans.

“ Quand vous sèmerez des betteraves dans vos nouveaux défrichements, vous emploierez l'espèce appelée *disette*, qui deviendra énorme.

“ Quand vous aurez récolté vos betteraves, vous en garderez de belles et bien faites, pour faire votre graine vous même.

“ Il y a une autre manière de semer les betteraves ; comme la saison est un peu avancée, je ne comptais pas vous en parler ; mais puisque nous sommes sur le chapitre des betteraves et que je suis sûr, mes chers parents, que vous n'oublierez pas ce que je vais vous dire, et pour cela vous pourrez conserver ma lettre, je vais vous l'indiquer. Cette autre manière s'appelle la *méthode Kochlin*, du nom de son inventeur, célèbre cultivateur d'Alsace.

Il faut faire ce qu'on appelle une couche ; vous choisirez un endroit abrité et exposé au midi, le long d'un mur, comme devant la maison. Vous y mettrez du fumier frais et pailleux, moitié fumier de vaches, moitié de cheval ; vous en placerez le long du mur une couche bien égale de un demi pied d'épaisseur, dans la largeur de trois pieds. Vous pitinerez fortement ce fumier. Vous mettrez une nouvelle couche de fumier, la pietinerez encore et le rangerez comme le première puis une troisième, jusqu'à ce que vous soyez arrivés à un pied et demi à deux pieds de hauteur. Au devant, vous placerez quelques mauvaises planches retenues par des piquets, et qui monteront environ six pouces plus haut que le fumier, puis vous couvrirez votre fumier de trois pouces de terreau, composé de bonne terre bien meuble, mélangée avec une forte quantité de fumier bien consommé. Vous sèmerez vos graines

de betteraves sur le terreau à une ligne environ les unes des autres, et les recouvrirez de nouveau terreau.

“ Le fumier fermentera rapidement et vos graines seront bientôt levées. Pour les hâter encore et conserver la chaleur de votre couche, vous la couvrirez de vitreaux ou au moins de vieux paillassons, tous les soirs. Lorsque les betteraves seront levées, vous lèverez les vitreaux tous les matins, sans les enlever tout à fait, et si au lieu de vitreaux, vous vous servez de paille, vous la soutiendrez au-dessus des plantes par des traverses, de sorte qu'elle ne porte pas sur les jeunes betteraves.

“ Par ce procédé, vous aurez, en peu de temps, des betteraves qui auront deux ou trois feuilles, et que vous pourrez planter toutes petites, lorsque vous seriez prêts à semer. Elles auront une grande avance et deviendront beaucoup plus grosses que si elles avaient été semées sur place.

“ On les arrache de la couche avec beaucoup de soin, après les avoir arrosées la veille. On les porte dans des paniers sur les champs. On fait un petit trou sur billon fumé, avec un plantoir, on n'y place avec soin la racine de la betterave, sans la recourber, puis on enfonce le plantoir à côté, et on le rabat en le panchant, sur la betterave ; ce qui bouche le trou dans lequel elle est placée, et presse un peu la racine. Cela facilite la reprise.

“ Comme les betteraves sont piquées quand elles ne sont pas plus grosse qu'un fil et qu'elles n'ont que deux ou trois petites feuilles, elles se fanent vite et disparaissent à peu près, dès le lendemain de la transplantation, il semblerait qu'elles sont mortes ; mais au bout de quelques jours, elles commencent à pousser de nouvelles feuilles du cœur, et bientôt se développent avec rapidité.

“ On estime qu'elles donnent moitié plus ; mais ce genre de culture ne peut pas être fait en grand, parce qu'il faudrait faire une trop grande étendue de couches.

“ Bien que la saison soit trop avancée, je vous engage néanmoins, à faire une petite couche, cela vous servira à apprendre à en faire d'avantage une autre année.

“ Hâtez-vous, chers parents, de préparer votre terre pour faire votre semaille. Les semailles hâtives sont toujours les meilleures. Les paresseux disent qu'il est toujours temps, mais il ne faut jamais prendre de leçons des paresseux.”

C'était M. Martineau, qui faisait la lecture de la lettre de Marcel, et lorsque l'on en fut arrivé là on l'avait écouté avec tant d'attention, qu'on paraissait écouter encore quand il ne lisait plus. Marguerite dit enfin qu'elle trouvait tout cela admirable, et elle se réjouissait déjà d'être de la pensée

d'avoir de bonnes portions à faire manger à ses vaches et à ses cochons, et Jean Progrès après avoir réfléchi, ajouta :

—Je le vois bien, nous autres qui croyions si bien cultiver nos terres, nous n'en savons pas le premier mots. Qui se serait douté de toutes ces belles et bonnes choses ? M. Blanchard dira ce qu'il voudra, mais puisque ma fosse à fumier est pleine, je mettrai des betteraves dans ma pièce carrée. C'est une de mes meilleures pièces de terre ; elle a été bien labourée à l'automne, et je pense que la marne ne nuira pas plus aux betteraves qu'à l'avoine. Qu'en pensez vous, M. Martineau.

—Je pense que bien loin de leur nuire, ça leur fera beaucoup de bien et que vous ne pouvez faire mieux que d'employer cette bonne pièce de terre à cultiver vos betteraves ; mais elle est de quatre arpents, ce serait trop pour commencer.

—Il ne faut en faire que dans la moitié dit Progrès ; il vaut mieux en faire moins et mieux, comme dit Marcel.

—Soit, dit M. Martineau.

Nous espérons que tous nos lecteurs qui le peuvent, essaieront la culture des betteraves l'année prochaine. Nous leur recommandons particulièrement le système suivi à la ferme Logan, décrit dans notre premier volume, qui est à notre avis le plus fait.

Quelle est l'influence qu'exerce sur la valeur nutritive des aliments les différentes préparations ou mélanges qu'on peut leur faire subir.

Il est aujourd'hui généralement reconnu qu'une *alimentation rationnelle* du bétail est le moyen le plus efficace d'obtenir des différents fourrages le plus grand effet possible, au point de vue des produits que fournissent les animaux (viande et graisse, lait et laine). Peut-être sera-t-il agréable au cultivateur, pénétré de cette vérité, de relire quelques idées émises sur les moyens d'augmenter à peu de frais la valeur nutritive des aliments.—Ordinairement, on obtient cette augmentation au moyen de certaines préparations. Une foule de procédés sont actuellement en pratique dans les différentes contrées de l'Europe, et tous les jours encore les publications agricoles en signalent de nouveaux. Il semble qu'il doit y avoir un certain intérêt à rechercher sommairement quel est, de tous ces procédés, le meilleur tant au point de vue de l'élevation de la valeur nutritive des aliments, qu'au point de vue économique.

Le coupage, le concassage, le broyage.

Dans cette revue, figurent en premier lieu les opérations n'ayant pour objet que la division mécanique, telles que le coupage, le concassage, le broyage, etc. Le but de ces opérations est, d'une part, de faciliter aux animaux la mastication et de permettre aux sucs digestifs d'exercer plus complètement leur action ; d'autre part, de donner la liberté de faire beaucoup plus aisément le mélange de plusieurs espèces de fourrages. Il est à remarquer ici que les grains qui entrent dans le régime des animaux doivent de préférence être avec leurs enveloppes ou balles. S'il n'en est pas ainsi, on a l'occasion de retrouver dans les déjections de notables proportions de grains non mâchés et non digérés. Cette précaution paraît ne point être aussi indispensable avec l'avoine que l'on donne aux chevaux. Ceux-ci mastiquent et digèrent bien l'avoine nettoyée, si toutefois elle est mélangée à un peu de paille hachée.

La cuisson.

Une préparation plus importante est la cuisson, pratiquée surtout pour l'alimentation des porcs au moyen des pommes de terre. Il a été constaté expérimentalement que le porc nourri de pommes de terre cuites s'engraisse beaucoup plus vite que celui qui ne reçoit que des tubercules crus. Cela se conçoit, du reste. Par la cuisson, les cellules de la pomme de terre se déchirent, et les matières nutritives qu'elles renferment se trouvent transformée en une espèce de pâte d'amidon plus digestible. Il est probable aussi que l'amertume des pommes de terre crues n'est pas aimée des animaux.

Mais il n'est pas encore démontré que les aliments ont pour les bêtes bovines et les moutons une valeur nutritive plus grande lorsqu'ils ont subi une cuisson, qu'administrés à l'état sec. On a donné à des moutons des fourrages secs d'abord, ensuite les mêmes fourrages cuits trempés dans l'eau chaude. On a recueilli les déjections pour les analyser et constater si la ration cuite avait produit une plus grande quantité d'aliments digérés. Or, cela ne fut point constaté, mais on put seulement s'assurer que les animaux avaient mangé avec plus de goût et en plus grande quantité les aliments trempés dans l'eau chaude.

Une expérience faite par M. Bousingault, n'est pas plus favorable à la cuisson. Bousingault nourrit quatre bœufs avec la même quantité de foin de fêle, d'abord sec, puis cuit, et il acquit la certitude que l'accroissement journalier des animaux était le même dans les deux cas.

L'échauffement spontané.

Assez recommandable et assez répandu est l'échauffement spontané des aliments. A l'aide du hache-paille

on prépare le fourrage, et on y ajoute ensuite des résidus de distillerie ou de l'eau dans laquelle on a préalablement dilué des tourteaux de colza ou autres, concassés ou pulvérisés. Le tout est ensuite fortement passé dans une auge en pierre ou en bois ; la masse s'échauffe promptement ; au bout de deux à trois jours, elle a acquis une température de 350 R. et est bonne à être consommée.

La cuisson ne produit aucun changement chimique, tandis que l'échauffement spontané donne lieu à une fermentation qui détermine certaines modifications à la suite desquelles le fourrage contracte un goût acide et aromatique très-agréable. Il semble toutefois qu'ici encore la digestibilité des aliments ne soit pas augmentée : cela résulte des expériences de Hellriegel, qui a également constaté le fait pour la cuisson.

Les seuls avantages des deux préparations, précédentes se réduiraient donc à rendre les aliments plus appétissants en leur communiquant une certaine fraîcheur et un goût agréable, ensuite de permettre aux animaux d'en consommer de plus grandes quantités. Il faut noter aussi que, par ces manipulations, les fourrages éprouvent une perte qui s'élève jusqu'à 4 p. 100 de leur matière sèche : cette perte porte surtout sur les éléments de digestion facile.

Il résulte des considérations ci-dessus qu'il n'y a pas augmentation de la valeur nutritive des aliments, ni par la cuisson, ni par l'échauffement spontané, c'est-à-dire que les parties non digestibles à l'état sec le sont encore après la préparation, et qu'elles repaissent toujours dans les déjections sans avoir subi aucun changement dans leur parcours à travers les intestins.

L'emploi de ces méthodes peut cependant présenter des avantages sérieux dans quelques cas, lorsqu'il s'agit, par exemple, de faire consommer aux animaux des fourrages durs et de second ordre. Tel est le cas dans les moments de disette, où l'on est forcé de nourrir en grande partie avec de la paille. A l'aide des moyens dont il s'agit et l'adjonction de minimes proportions de bons fourrages, on parvient à éviter des pertes importantes. La cuisson est aussi à recommander dans le cas de fourrage de mauvaise qualité, présentant, par exemple, des végétations cryptogamiques. (Les pailles rouillées ou moisies sont de cette nature.) Au moyen de cette préparation, les propriétés nuisibles que pouvait renfermer l'aliment sont détruites, et il est consommé avec plaisir et avantage par les animaux.

Acétification.

Un autre genre de préparation ayant cependant quelque analogie avec l'échauffement spontané est l'a-

cétification. Celle-ci s'emploie dans plusieurs contrées pour la conservation des fourrages verts, des feuilles des plantes-racines et de certains résidus de fabrique, comme les pulpes de betteraves. Voici en quoi consiste le mode de préparation et de conservation :

Aussitôt après leur récolte les produits précités sont placés dans des fosses à parois imperméables, puis fortement tassés, de façon à ce que l'air ne puisse avoir d'action dans l'intérieur de la masse. On recouvre ensuite de plusieurs pieds de terre. Il ne tarde pas à se produire dans l'intérieur du tas une fermentation intense qui procure aux aliments un goût et une odeur analogues à ceux de la choucroute.

A ce traitement se rattache plus ou moins encore la préparation connue sous le nom de *foin brun*. Dans ce cas-ci, on n'emploie pas les fourrages, tels que le foin de trèfle ou de prairie, à l'état frais, mais bien après qu'ils ont été exposés quelque temps à l'air et qu'ils ont perdu la plus grande partie de leur eau de végétation. Mis en tas, ils échauffent de suite, la masse brunit et devient compacte, odorante, aromatique.

Lorsque l'opération a réussi, le fourrage se caractérise par une très-grande cohérence et il est très-appété des animaux.

Maintenant, on peut se demander si ces deux derniers procédés accroissent la valeur nutritive des fourrages. Il n'est point encore permis de répondre d'une manière positive à cette question : jusqu'à présent aucune solution ne peut être donnée, il faut bien le confesser. Il résulte d'expériences faites avec des vaches laitières que les fourrages acides et le foin brun agissent plus favorablement sur la production du lait que les fourrages à l'état naturel. Mais cela ne tranche pas la question. Les stations expérimentales d'Allemagne ont décidé l'année dernière de s'en occuper, et nous devons attendre le résultat des expériences qui vont être faites. On peut toutefois pressentir que l'acétification, tout comme le foin brun, ne saurait élever d'une manière sensible la valeur nutritive des fourrages. Les changements chimiques qui se produisent par la fermentation et par l'échauffement spontané dans les deux procédés que nous considérons, ne portent vraisemblablement que sur les parties solubles contenues dans la sève des plantes.

Or, ces parties peuvent, sans aucune préparation, être absorbées pendant le long trajet qu'elles ont à faire à travers tout le tube digestif, tandis que les parties réfractaires aux sucs digestifs, celles qui résistent à la digestion ou à la rumination, comme les fibres ligneuses et les principes protéiques ou autres renfermés dans les cellules ligneuses, ne seront jamais

ou que très difficilement rendues assimilables. Il est même probable qu'elles ne subissent aucune modification dans ce sens à l'aide des procédés dont il est parlé ci-dessus. Il ne faut pas oublier non plus qu'à toute fermentation correspond une perte de principes nutritifs digestibles, ainsi que cela a déjà été dit.

—(L'Agronome.)

On verra par cet article qu'il y a une économie véritable à hacher les pailles et les foin de qualité inférieure pour la nourriture des bétails. Quant aux vaches laitières, nous avons eu occasion de nous convaincre des avantages très considérables qu'offrent cette pratique, surtout quand ces fourrages sont salés, ébouillantés et mélangés avec du son ou des farines (*moulées*.) Les vaches ainsi nourries donnent une quantité de lait très riche qu'on ne pourrait pas leur faire produire sans ces préparations.

(Pour la Semaine Agricole.)

Des qualités que doit posséder un cultivateur pour arriver au succès.

Avant d'entretenir les lecteurs de la *Semaine Agricole* des différents sols et des semences qui leur conviennent, je crois devoir attirer leur attention sur un sujet de première importance ; les qualités que les cultivateurs doivent posséder, ainsi que les défauts qu'ils doivent éviter. Quand aux qualités, elles sont pour ainsi dire, résumées dans une seule, l'esprit d'ordre ; les défauts eux se trouvent résumés dans l'esprit de désordre.

L'Esprit d'ordre, comme on sait, consiste à tout faire ce que l'on doit, à le faire en son temps et en son lieu. Le désordre, au contraire, est la négligence des devoirs, l'omission de ce qui doit être fait, la pratique de ce qui doit être omis, etc.

Ces quelques mots doivent suffire pour faire comprendre toute l'importance de ce qui va suivre. Il convient et il est même nécessaire de traiter ce sujet sans retard ; car, sans l'esprit d'ordre, sans les qualités requises, un cultivateur eut-il toutes les connaissances les plus étendues en agriculture, suivrait-il les méthodes les mieux appuyées sur l'expérience, qu'il n'arrivera jamais à aucun résultat heureux et ce qu'il recueillera à grands frais, d'un côté, il le dissipera promptement de l'autre.

Un jour, que je parcourais les paroisses qui bordent le St. Laurent, depuis Québec jusqu'à Ste. Flavie, je fus

singulièrement frappé de l'extrême différence qui existait entre deux maisons rapprochées, et les champs sur lesquels elles étaient construites. L'une de ces maisons, de grandeur moyenne, était remarquable par son élégance, sa régularité et sa blancheur éclatante. Tout, dans l'extérieur de cette maison, semblait nous dire que c'était là le séjour de l'aïeule et du bonheur. L'autre, au contraire, dans tout son ensemble, était malpropre, négligée, et paraissait abandonnée, par son propriétaire, aux ravages du temps et aux déprédations des passants. Les portes, les fenêtres, la laiterie, etc., tout menaçait ruine et indiquait que c'était là l'asile de la pauvreté, de la désolation et de la misère, sous toutes ses formes.

Ce contraste était trop saisissant pour me laisser indifférent. A quelque distance delà, j'entrai chez un ami et je mis son amitié à contribution pour être pleinement renseigné sur les deux propriétaires dont les maisons et les champs offraient une différence si marquée, au premier abord. Mon ami se prêta complaisamment à mon exigence et me donna tous les détails que je pouvais raisonnablement connaître ; cher ami, me dit-il, permettez que je passe sous silence le nom du propriétaire de la maison et du champ dont la vue vous attriste ; c'est la seule condition que je mets à mon récit :

Les deux cultivateurs auxquels vous paraissez-vous intéresser, ont reçu en héritage, des terres semblables en tout, sous le rapport de l'étendue et de la qualité du sol. Quand ils ont reçu ces terres de leurs pères, ils se trouvaient dans les conditions analogues ; même âge, même force, même apparence de santé ; de sorte que s'il avait fallu nous prononcer d'avance sur l'avenir de ces deux voisins, il eut été difficile d'accorder la préférence à l'un ou à l'autre. Aujourd'hui, c'est tâche plus facile. L'un est riche, l'autre est pauvre, l'un est heureux, l'autre est malheureux. Le secret de ce contraste se trouve dans leur conduite. Le premier à toutes les qualités qui procurent le succès, l'autre a tous les défauts qui ruinent les plus belles espérances. Le premier est vigilant et actif. A cinq heures, en été, à cinq heures et demie, en hiver, il a rempli ses devoirs religieux, et part pour le travail. Son pas est ferme et assuré, sa figure annonce le contentement et le bon vouloir. En le voyant, on est forcé de se dire : cet homme aime le travail et tous les objets qui lui appartiennent. Si vous pénétrez, à sa suite, dans son étable vous êtes frappé de l'ordre parfait qui règne partout. Tous ses animaux paraissent à l'aise et proclament, par leur embonpoint, leur propreté, leur apparence de

force, la vigilance et les soins intelligents du maître.

Si de là vous passez au champ, vous reconnaissez aussitôt que c'est le même esprit qui a présidé à tous les travaux, la même main qui les a exécutés. La terre, dans toute son étendue, est égouttée par des fossés profonds, est engraisnée abondamment ; les pierres en ont été enlevées avec soin et ont servi à élever autour de ce champ une clôture qui durera autant que le propriétaire. Enfin, l'ordre règne partout.

Quant à son voisin, on dirait qu'il met toute son application à faire tout le contraire de ce que nous venons de dire. D'abord, la paresse le tient au lit jusqu'à six heures et demie, sept heures même en été et huit heures, en hiver. Toute sa prière se borne à répéter machinalement quelques mots appris dans l'enfance. Le travail lui pèse comme la souffrance, et il l'entreprend le plus tard possible, sa démarche est pesante et languissante, son air triste et abattu.

Si vous entrez avec lui dans ses bâtiments, vous apercevez le désordre partout. C'est un véritable sans-dessus-dessous. Ses animaux sont maigres et dégoûtants de malpropreté. Les objets à leur usage sont étendus ça et là sur le pavé.

Le pauvre malheureux, il est emporté, jure, fait tout avec brusquerie et humeur et ne paraît pas maître de lui-même ; voilà pourquoi sans doute tous ses actes sont faits à rebours. Ses animaux n'ont pour se désaltérer qu'une eau croupie ou épaisse de graines ou de poussière. Ses harnais, ses voitures sont dans un si grand désordre qu'il ne parvient que difficilement à atteler ses chevaux pour les voyages ou le travail.

Un coup d'œil sur son champ maintenant. Vous apercevez d'abord les parties basses de sa terre enfouies sous l'eau, des fossés remplis ou protégés contre les eaux par une haute levée. De rigoles point, des raies à fleur de terre et en zig-zag, portant des amas de pierres. Les clôtures menacent ruine, elles sont tantôt privées d'une perche, tantôt de deux, de trois, etc. Pauvre terre ! pauvres animaux ! qu'ils sont dignes de pitié ! !

Pour nous remettre des pénibles impressions causées par la vue de tant de désordres, revenons au premier et suivons-le à sa demeure. A son arrivée, la joie éclate partout, sa petite famille lui saute au cou, se groupe autour de lui. Sa compagne interrompt un instant ses travaux et essaie de dédommager son mari de ses labeurs par son sourire le plus gracieux, sa voix la plus douce. Tout vous plaît dans cet intérieur, car tout est d'une grande propreté, tout est à sa place. Les enfants, vous les aimez à première vue, tant ils sont convenablement mis et propres, tant ils

sont bien élevés, polis et soumis. Vous reconnaissez aussitôt que la mère leur a donné tous ses soins et qu'elle fait en dedans de cette demeure ce que le mari fait au dehors, qu'elle est la reine de cette petite famille autant que le père en est le roi ; mais, en même temps, que cette royauté est la plus douce, la plus paternelle qu'il soit possible d'imaginer. O heureux père ! heureuse mère ! heureux enfants ! que leur sort à tous est digne d'envie !

Revenons encore au second et rendons-nous en sa compagnie à sa demeure. Tout fait peine à voir. Mari, femme, enfants, tous sont mal vêtus, sont malpropres. Les objets du ménage n'inspirent pas moins de dégoût. Les ustensiles de la table sont partout, excepté où ils devraient être.

Ajoutez à cela les jurons du mari ; les emportements de la femme, les cris des enfants et vous aurez un portrait fidèle de toutes les conséquences déplorables du désordre.

N'allez pas croire que le premier, qui réunit tant et de si belles qualités les obscurcisse par la mesquinerie ou l'avarice, au contraire, sa maison est ouverte à tous les nécessiteux, sa bourse l'est également à toutes les bonnes œuvres ; si bien qu'on l'appelle dans toute la paroisse, le *père des pauvres*, la *providence de ceux qui souffrent*.

Son voisin, au contraire, qui n'a jamais su secourir une misère, est aujourd'hui dans la position de plutôt recevoir que de donner. Le premier est sobre et vit loin des fêtes mondaines ; le second, au contraire, n'aime rien que les fêtes prolongées et vide souvent sa *bouteille*, mais aussi casse souvent les verres.

Mais pour en finir avec eux, voilà en deux mots où leur conduite si opposée les a conduits tous les deux. Le premier, avec ses épargnes et son économie a pu acquérir un second champ aussi grand que celui qu'il a reçu en héritage. Il a placé un de ses fils dans une maison de haute éducation ; ses autres enfants sont aux écoles de la paroisse.

Quand à son voisin, il sera forcé de vendre terres et dépendances, sous peu de jours, car il doit le double de ce qu'il possède ; ses enfants ne savent ni lire, ni travailler, et dans peu ce sera une famille de mendiants de plus.

Amis lecteurs, je suis sûr que vous avez souvent rencontré nos deux personnages, chaque paroisse nous en offre de semblables ou à peu près.

A ce spectacle, que chacun de vous s'instruise et apprenne quelles sont les qualités qu'il doit posséder, s'il veut rencontrer la fortune et le contentement. Comme le premier de ces deux voisins, soyez vigilants, actifs, aimez le travail, soyez économes du temps et des moyens que la provi-

dence vous a confiés, mettez de l'ordre dans tout ce que vous faites. Que chaque chose soit à sa place dans la maison, à l'étable, aux champs.

Vous avez souvent entendu dire : "cet homme a une bonne conduite, tout lui réussira," et ce compliment est un des plus flatteurs que l'on puisse adresser à quelqu'un ; tâchez de le mériter.

Bien des fois, j'ai été douloureusement affecté des suites déplorables de l'inconduite ; voilà pourquoi j'insiste et supplie mes compatriotes de bien régler leur conduite ; et je ne cesserai de leur dire : soyez d'une grande libéralité pour les pauvres et les bonnes œuvres, soyez confiants en la parole de celui qui dispose de tout et qui vous a promis qu'il vous rendrait au centuple tout ce que vous feriez pour lui.

Soyez sobres et tempérants, persuadés que vous êtes, que l'excès dans le boire et le manger ruine la santé, altère les plus nobles sentiments ; détruit les facultés qui distinguent l'homme de la brute. Evitez avec soin les défauts que vous avez remarqués dans le malheureux ruiné par son inconduite.

Corrigez la paresse, la négligence, la colère, si ces défauts règnent en vous. Qu'on ne vous voit plus, à certaine saison de l'année, passer un temps considérable, à courir ça et là, à fêter, aujourd'hui avec un ami, demain avec un autre, et faire des dépenses au-dessus de vos forces.

Mettez le plus grand soin à éviter les excès dans le vêtement. Le luxe est une de nos plaies qui va malheureusement s'agrandissant tous les jours et qui fait beaucoup de victimes. Coupons court à ces abus, revêtons-nous autant que possible d'étoffe fabriquée chez nous. Que les personnes du sexe se fassent honneur de travailler de leurs mains tous les habits de la famille. Pourquoi, par exemple, achèteraient-elles les chapeaux plus ou moins ridicules, venus d'outre-mer, quand les premières dames, dans nos villes, cherchent de préférence ceux de manufactures canadiennes.

Et si vous voulez que vos enfants conservent ce que vous leur amassez à la sueur de vos fronts, accoutumez-les à l'ordre dès le premier âge. Enseignez leur à être pieux, soumis, respectueux, envers vous d'abord, et envers tous ceux qui ont l'autorité en mains, même envers les cheveux blancs. Enfin, faites-en de véritables chrétiens, et vous en ferez facilement de bons et habiles cultivateurs.

Si chaque agriculteur s'efforçait de suivre ces conseils, dans dix ans au plus, le Canada serait le pays le plus prospère, le plus riche, et en même temps le plus heureux de tous les pays du monde entier.

Certes, ça vaut bien la peine d'y réfléchir et d'essayer ; ainsi, point d'hésitation ; à l'œuvre, tous les cœurs généreux et tous ceux qui veulent

que leurs enfants demeurent maîtres dans leur pays. Le succès le plus complet couronnera vos efforts. N. A. L.

Le sel est excellent pour les cochons.

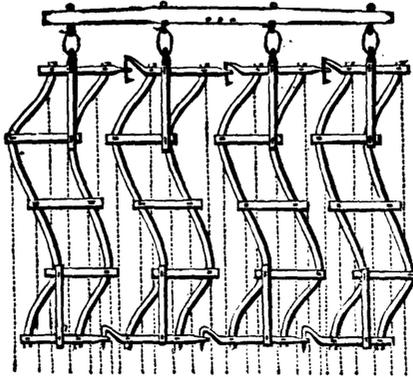
Généralement, en Canada, on a pour habitude de donner de temps à autre, un peu de sel aux animaux domestiques, excepté aux cochons. Cependant, il leur convient très bien, et on ne devrait pas manquer de leur en donner aussi souvent qu'aux bêtes à cornes, aux chevaux, et aux moutons; car, si ils en sont privés, ils souffrent tout autant que ces animaux: lorsqu'on leur en donne, on remarque aussitôt le bon effet qu'il produit sur eux. Ils en sont friands et avides. Ordinairement, on a pour règle invariable de leur donner la même nourriture fraîchement préparée, et jamais assaisonnée: il n'y a pas de doute que cette privation de sel est la cause de ces violentes et fatales maladies, qui attaquent assez souvent le cochon, maladies qui déjouent toute espèce de traitement, quelque prompt et habile qu'il soit. Le sel aurait la propriété de prévenir beaucoup de ces maladies, qui arrivent tout-à-coup, sans cause apparente.

Le sel est un des constituants du sang, et on a observé que dans certaines maladies (comme le choléra) il y a manque de matière saline dans le sang, et dans ces cas le sang est noir; probablement que la fluidité du sang, ses qualités stimulantes, et la propriété qu'il possède de se conserver lui-même, dépendent plus ou moins, de ses composés salins. Les personnes qui prennent peu ou point de sel dans leur nourriture sont très sujettes aux vers. Il en est de même pour les animaux. Le sel, en quantité modérée, est un tonique, il augmente l'appétit, aide à la digestion, et agit comme stimulant sur les membranes muqueuses, sur les glandes et les vaisseaux absorbants. Il prévient sur les animaux l'influence délétère des saisons pluvieuses, de la nourriture. Donnons donc souvent du sel aux cochons, et nous en obtiendrons de salutaires effets. Chez les animaux à l'engrais, il rendra la graisse plus ferme, et donnera à la viande un goût plus exquis.

Si on n'a pas la façon de saler régulièrement à chaque repas, la nourriture des cochons, on devrait toujours en tenir à leur portée dans un auge ou une boîte placée dans quelque partie de la souille: mais il serait préférable, d'assaisonner, d'une manière judicieuse leur nourriture avant de la leur donner. En parlant d'assaisonner la nourriture des cochons, je ne veux pas dire qu'on doive le faire avec autre chose qu'avec du sel, et si l'on s'avisait de le faire avec du poivre, on s'apercevrait bientôt de la mé-

prise qu'on aurait commise; car si l'on donnait à un cochon, seulement, la quantité de poivre qu'un homme consomme à son diner, on serait certain de le voir tortiller de l'œil.

DR, GENAND.



Herse en fer Patentée, de H. COLLARD

Alimentation du bétail en hiver.

Monsieur le Rédacteur,

La rareté du fourrage cette année, dans nos contrées, m'engage à vous faire connaître un moyen aussi simple qu'économique de nourrir le gros bétail. Ce procédé, qui m'a donné d'excellents résultats, le voici dans toute sa simplicité: je prends pour chaque animal de 5lbs à 7½lbs de paille que je fais hâcher; j'y ajoute environ une pinte de son, et je mets le tout dans un baquet avec un peu d'eau, juste la quantité nécessaire pour humecter le tout; puis, je laisse fermenter une heure et demie ou deux, et je donne ce composé à mon bétail en place de fourrage. Les animaux mangent cette paille ainsi préparée avec avidité, et ce régime, loin de diminuer leur force et leur santé, ne fait que l'augmenter; leur poil devient plus fin, plus brillant, et leur allure plus vive. Quant à ce qui est de l'économie, il est facile de voir qu'elle est notable. En effet, la seule dépense est l'achat d'un hache-paille dont le prix varie de \$6 à \$12, dépense bien minime, vu les services que rend un semblable instrument. Pour le son, une centaine de livres, représentant une valeur de 4 fr., suffit pleinement, durant un mois, pour un seul cheval. Maintenant, faites la différence avec le prix de revient du foin, et vous verrez l'économie de ce système, dont la simplicité, le peu de frais d'installation et l'excellence des résultats sont une recommandation plus que suffisante.

Si, en vous adressant cette communication, je pouvais être de quelque utilité aux agriculteurs et propriétaires d'animaux, le but que je m'étais proposé, en écrivant ces quelques lignes, aura été rempli.

Veillez agréer, etc.

A. P.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 10 NOVEMBRE, 1870.

L'Instruction agricole dans les Ecoles-Normales.

On lira avec plaisir l'article suivant de la *Gazette de Montréal*:

Personne ne contestera l'importance de l'agriculture dans le monde entier, mais surtout dans un pays nouveau et peu défriché. Et cependant, jusqu'à ces dernières années un grand nombre de personnes croyaient que cette science ne pouvait pas être enseignée.

Rien n'a autant contribué à faire disparaître ces préjugés et aussi à faire accueillir cordialement la nouvelle philosophie agricole, que l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes modèles.

Il s'est opéré heureusement un changement dont on peut voir le résultat dans nos expositions provinciales, qui l'emportent sur plusieurs points sur celles des Etats voisins. Il y a encore néanmoins beaucoup d'améliorations à faire, et parmi les lacunes que le désir général, pour le progrès, exige de remplir, se trouve tout d'abord le besoin d'écoles, où les élèves pourraient être initiés à la théorie et à la pratique de l'agriculture. C'était en considération de la nécessité et de l'importance de telles institutions qu'on proposa de faire de l'agriculture une étude spéciale dans nos Ecoles Normales, auxquelles serait adjointe une ferme modèle. Nous avons devant nous dans les appendices au Rapport du Ministre de l'Instruction Publique, les rapports spéciaux de Messieurs les Principaux Verreault et Dawson à ce sujet.

Il est satisfaisant de voir que ces Messrs. s'accordent sur la ligne de conduite qu'on devra adopter. A l'Ecole Normale Jacques-Cartier, plusieurs élèves, dont la plus grande partie, nous croyons, sont fils de cultivateurs, désirent depuis longtemps qu'on les instruisse sur les matières agricoles, et le Révd. M. Verreault, Principal, dit aussi que le clergé et la population de toutes les classes, verraient avec plaisir l'introduction systématique de ce genre d'enseignement. Il est de fait que plusieurs personnes, croyant que la mission de M. l'abbé Godin, en Europe, aurait un effet immédiat, avaient déjà fait des demandes d'admission. Ce désir de nos jeunes Canadiens-Français et les merveilleux résultats obtenus par de semblables institutions en France, en Belgique et en Irlande, et signalés par le zélé et infatigable délégué, M. l'abbé Godin, démontrent qu'on devrait

apporter le moins de délai possible à mettre ce projet à exécution.

Le Révd. M. Verreault pense qu'on pourrait avoir dans le voisinage de Montréal, à Longueuil, par exemple, une ferme suffisamment grande et en bonne condition, laquelle posséderait tous les avantages nécessaires. Au point de vue hygiénique, cette ferme serait d'un grand avantage, et bien que cela ne soit pas son but principal, la question d'hygiène n'est certainement pas de peu d'importance. Avec de l'habileté, cela serait aussi, pense-t-il, une source de profits, si on juge d'après les fermes de Ste. Anne et de Ste. Thérèse.

Il évitera aussi tout ce qui pourrait contribuer à donner plus de force au préjugé déjà assez enraciné que l'agriculture scientifique exige beaucoup d'argent. La ferme dont il a parlé peut-être achetée pour \$8,000. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus longs détails sur le rapport du Révd. M. Verreault.

M. Dawson dans son rapport recommande de donner 1o un aide pécuniaire pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles du pays; 2o que les Ecoles Normales soient pourvues d'appareils, de modèles, échantillons et livres; 3o qu'un salaire suffisant soit octroyé pour l'enseignement de l'agriculture, de manière à permettre au professeur d'en faire une spécialité; 4o que les professeurs d'agriculture soient aussi inspecteurs des classes agricoles; et que tous les moyens soient pris par eux et les professeurs pour pénétrer la population de l'importance de cette question; et enfin qu'une ferme modèle ou un jardin expérimental soit établi à proximité de l'Ecole Normale. M. le Principal Dawson pense que rien n'empêcherait aux femmes d'enseigner l'agriculture aussi efficacement que les autres. Cette science pourrait aussi être enseignée dans toutes les Ecoles Élémentaires et Modèles, mais en même temps elle pourrait être enseignée sur une plus grande échelle dans nos Ecoles Normales.

Le rapport de M. l'abbé Godin du résultat de sa mission en Europe et de sa visite aux Ecoles de France, de Belgique et d'Irlande est très intéressant. Nous avons intention d'en donner une idée générale plus tard. Nous espérons que l'attention de nos législateurs se tournera sur ce sujet dont l'importance s'accroît chaque année, vu que le pays est ouvert à la colonisation par de nombreux chemins et voies ferrées.

La Providence nous a donné un bon et fertile pays et sachons montrer notre reconnaissance et notre bon esprit ne faisant le meilleur usage possible de ses largesses.

Quoiqu'en dise notre excellent confrère, le rapport de Mr. l'abbé Ver-

reault et celui du Professeur Dawson diffèrent sur un point de première importance. Mr. le Principal de l'Ecole Normale dit : *Il n'y a pas un art, une science, un métier ou la théorie seule puisse former des hommes entendus et utiles à la société. Quels instituteurs pourrions nous former si nous n'avions pas le soin de leur faire mettre en pratique les leçons qu'ils reçoivent ? Sur ce point, la démonstration est inutile, parce que la discussion est impossible.* Mr. Dawson dit au contraire :

Quant à la nature de l'éducation agricole à donner, je suis pleinement convaincu que le principe récemment exprimé dans l'excellent rapport du comité de la société des Arts de Londres sur l'éducation technique, est correct, c'est-à-dire, que l'éducation technique doit exclure l'instruction manuelle qui se donne dans les ateliers. Si nous appliquons ce principe à l'Agriculture, il est inutile de tenter de donner dans une école des leçons sur l'exploitation d'une ferme, sur l'art de labourer, de moissonner, de dessécher, et ce n'est que sur la ferme que tout ceci peut s'apprendre avec avantage, et toute tentative d'introduire cet enseignement dans une école, en général, sera sans succès, coûteuse et contraire au but qu'on se propose raisonnablement d'atteindre.

De plus, ces opérations étant immédiatement pratiques et nécessaires, s'apprendront tout naturellement, sans aide du gouvernement; c'est aux associations d'hommes pratiques qu'il appartient de les perfectionner. La véritable sphère de l'utilité de l'école, c'est d'enseigner, aussi bien que possible, les lois et les principes sans lesquels les travaux manuels de l'art sont comparativement inefficaces, principes et lois que pourtant le peuple, en général, n'apprécie pas et ne manquera pas de négliger, à moins qu'il ne se fasse des efforts publics pour les encourager. Les rapports de la science de l'agriculture, telle qu'on peut l'enseigner dans l'école, sont à la pratique de l'art, ce que l'arithmétique et la tenue des livres de l'école sont aux opérations de la caisse, ou ce que les leçons de navigation données à l'école sont à l'art pratique du marin en mer.

Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur ce principe dans ce pays que, bien qu'on y apprécie suffisamment les résultats pratiques, les principes qui les ont fait obtenir d'une manière certaine sont généralement trop peu prisés.

Ces paroles ont bien lieu de nous surprendre et la comparaison du savant docteur au sujet des leçons de navigations nous autorise à lui demander quel confiance lui inspirerait

dans une tempête, un capitaine de navire qui n'aurait pour toute recommandation que les plus hauts diplômes des meilleures universités.

Le Professeur se plaint ailleurs dans le même rapport qu'après s'être donné beaucoup de peine pour enseigner aux futurs professeurs d'agriculture, la zoologie, la botanique et la géologie, ces mêmes professeurs ont eu bien peu de succès dans l'enseignement agricole ? Ne serait-ce pas justement parce qu'ils oublièrent ce que M. l'abbé Verreault, et bien d'autres avec lui, considèrent comme un axiôme dont la discussion est impossible, du moins parmi des hommes pratiques.

Il faut croire que M. Dawson suppose dans ses élèves des connaissances pratiques acquises à la meilleure école, celle d'un bon cultivateur qui a appris son métier dans les pays où la bonne culture est la règle. Malheureusement cette règle est trop loin d'être générale dans cette Province. D'ailleurs, nous doutons fort de la possibilité d'enseigner suffisamment les sciences dont parle M. Dawson, pour permettre aux élèves des Ecoles Normales d'enseigner ces matières. Aussi, nous avons entendu dire que quelques uns de ceux qui ont tenté cet enseignement dans leurs écoles, ont eu pour tout succès de donner à leurs élèves une idée fort nuageuse de la chimie; et quant à la zoologie, ces mêmes professeurs semblent n'avoir pu faire voir clairement que des oreilles d'âne.

Pour en finir avec ce rapport, il nous faut encore faire une citation. Dans la réponse de M. l'abbé Chandonnet, au sujet de la possibilité et de la convenance d'établir des fermes-modèles en rapport avec les Ecoles Normales, on lit à la suite d'observations très justes :

—S'il s'agit de mettre en rapport avec les écoles normales une ferme réellement modèle où les élèves aient à prendre des leçons pratiques d'agriculture, j'ose dire que cela n'est pas convenable.

Une ferme réellement modèle, en effet coûtera cher et ne présentera pas au futur instituteur une pratique qui s'harmonise avec le temps dont il peut disposer, avec l'enseignement qu'il est appelé à donner plus tard.

—S'il s'agit, au contraire, de mettre en rapport avec les écoles normales une ferme commune, mais bien tenue, ces inconvénients disparaissent,

et je répondrai sans hésiter : oui, cela est convenable.

Il nous semble que M. le Principal de l'Ecole Normale Laval, tombe ici dans une erreur, assez répandue d'ailleurs, sur ce qui constitue "une ferme réelement modèle." Pour que l'on puisse lui donner ce titre, il faut que sa culture donne les plus grands profits nets ; c'est-à-dire les meilleurs produits au plus bas prix de revient et cela sans épuiser sa terre. Ces fermes-modèles sont donc celles qu'il faudra rechercher si l'on veut donner aux futurs professeurs d'agriculture des notions saines sur ce qui constitue la meilleure pratique à suivre. Ajoutons que les terres réellement "bien tenues" ne peuvent guère être appelées *communes* dans notre Province. Espérons qu'au moyen de l'instruction agricole elles le deviendront bientôt.

Rectification.

Rivière du Loup, 6 Nov. 1870.

M. le Rédacteur,

Une absence de quelques jours m'a empêché de réclamer plus tôt contre la partie du compte rendu de l'exposition du Comté de Maskinongé, publié dans la *Semaine Agricole* du 27 Oct. dernier, où il est dit : "que mes moutons importés du fameux troupeau de M. Snell, auraient remporté les premiers prix, *si malheureusement, ils n'avaient pas paru avoir beaucoup souffert du manque de bons pâturages.*"

Les moutons auxquels il est fait allusion étaient dans la classe des *brebis d'un an et plus* et dans celle des *béliers d'un an et du printemps*. Ces moutons, comme tous ceux de mon troupeau, étaient en très bon état. Le couple de hrebis Costwolds, surtout, dont le poid était de 380 livres, était d'une graisse extrême : preuve que le pâturage ne doit pas leur avoir fait défaut.

Sans critiquer le jugement de MM. les juges, je dois penser qu'ils doivent avoir eu d'autres raisons, que celle donnée dans le compte rendu. Quelle est elle ? Espérons que l'excellente suggestion de Mr. Mousseau sera bientôt loi, et qu'à l'avenir les juges motiveront leur jugement.

Si je fais cette réclame, Mr. le rédacteur, ce n'est pas pour me plaindre, mais simplement pour corriger une remarque qui ne m'a pas paru juste, à mon égard.

F. X. LAMBERT.

Pour la *Semaine Agricole*.

Exposition du Comté de l'Assomption.

M. le Rédacteur,

Je regrette beaucoup que des circonstances fâcheuses ait empêché ce lui qui s'en était chargé de vous expédier plus tôt le compte rendu de l'Exposition agricole du comté de l'Assomption.

Cette exposition eut lieu au village de l'Assomption, le premier du courant. Ce fut l'une des plus belles et je puis même dire, la plus belle qui se soit jamais faite dans le comté. C'est une preuve évidente que l'Agriculture y fait des progrès constants.

Les animaux, en général, étaient nombreux et de belle apparence. Cependant, la pluie torrentielle de la nuit et du matin en avait empêché un grand nombre de se rendre. Le nombre des entrées était très considérable, surtout pour les bêtes à cornes, que l'on regarde comme la base de l'agriculture progressive. Toutes les classes étaient bien représentées. Il y avait de jolis taureaux, tant sous le rapport des formes que sous celui des qualités apparentes. Ils provenaient pour la plupart du croisement des races Ayrshire et canadienne, ou Ayrshire et Durham. Parmi les vaches laitières, on remarquait plusieurs bêtes de choix, entre autres, une magnifique vache Durham importée, appartenant à un Monsieur Trudel, de St. Roch de l'Achigan. On assure que cette vache a donné 17 pots de lait par jour. Nous admirâmes aussi plusieurs magnifiques taures, qui promettent beaucoup de bénéfices à leurs propriétaires.

L'espèce chevaline était dignement représentée ; on remarquait plusieurs beaux étalons. Cependant, les chevaux de gros traits laissaient, en général, à désirer, tant sous le rapport des formes que sous celui des aptitudes spéciales. Nous espérons que les éleveurs du Comté de l'Assomption porteront leur attention sur ce point important pour l'agriculture. Pour nos labours de terres fortes et nos charroyages à la ville, il nous faut évidemment de forts chevaux. Mais nous avons la conviction que le superbe étalon percheron de la société va parfaire la race des chevaux d'agriculture et de roulage dans tout le Comté.

Dans les juments poulinières on aurait désiré des formes plus parfaites et dénotant des aptitudes plus marquées pour la reproduction et l'amélioration de l'espèce. Cependant, elles étaient accompagnées de jolis poulins. Ce qui prouve qu'on a su faire un choix judicieux de reproducteurs, et quand on sait cela, c'est un grand pas de fait dans la voie des progrès et des bénéfices.

L'attention des visiteurs se portait à l'envie sur les poulins de 1 à 2 ans,

provenant de l'étalon Percheron. Ces poulins étaient beaux et auraient figuré avantageusement à l'Exposition Provinciale. Les messieurs qui ont fait le sacrifice de quelques piastres pour l'amélioration de leurs chevaux n'ont pas à s'en repentir aujourd'hui.

Ils ne trouveront point leurs bénéfices dans les seules récompenses de la société.

Il y avait aussi de magnifiques poulins de l'année.

En général, on a pu constater que l'espèce chevaline du Comté de l'Assomption avait encore fait un grand pas vers son perfectionnement.

Passons aux moutons. Ils étaient excellents, et pour la plupart de races mêlées. Il n'y avait que deux béliers Cotswold, dont l'un cependant avait un peu de sang Leicester. Ils appartiennent l'un au Collège de l'Assomption, l'autre à Monsieur Wilfred Dorion, de l'Assomption. On remarquait des brebis et des agneaux de formes excellentes et d'une laine touffue et magnifique. Le comté de l'Assomption et surtout la paroisse de l'Assomption se fait déjà remarquer depuis plusieurs années pour la qualité de ses moutons ; on les a vus figurer avec avantage aux expositions provinciales, et les cultivateurs qui en ont eu l'honneur et le bénéfice ne se sont pas encore arrêtés en chemin. Nous leurs souhaitons courage et succès nouveaux.

Les porcs étaient plus nombreux que jamais et en général assez beaux. Il n'y avait qu'un seul verrat, âgé, et nous avons remarqué qu'il ressemblait plutôt à un porc à l'engrais qu'à un reproducteur. Qu'on nous laisse dire en passant qu'un animal trop gros n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la reproduction. Le Collège de l'Assomption exposait un joli verrat de l'année, pur Berkshire, acheté de M. Adolphe Ste. Marie, sur le terrain de l'Exposition Provinciale.

Cet animal, aussi parfait dans ses formes que pur dans sa race, n'a eu que le second prix. Nous n'avons pu nous rendre compte des motifs de messieurs les juges, qui disent avoir basé leur décision sur la pureté de races.

La basse-cour était beaucoup plus dignement représentée que l'année dernière. Cependant, nous aurions aimé un plus grand nombre de concurrents et des variétés plus nombreuses.

La ferme du collège de l'Assomption put, cette année, soutenir avec avantage la concurrence des meilleurs éleveurs du comté et remporta plusieurs prix. Elle a aussi fait l'acquisition d'une jeune truie Berkshire, de M. Cochrane, en sorte qu'elle possède maintenant en fait de cochons Berkshire, ce qu'il y a de plus pur et de plus parfait dans le pays.

Le bélier qui a obtenu le premier

prix a été acheté le printemps dernier en Haut-Canada, par M. Ls. Lévêque, M. C. A., et a déjà été primé dans le comté de Dorlington. Il a produit, cette année de bons agneaux.

Qu'on nous pardonne cette courte digression avant d'arriver au département de l'industrie domestique, dont nous sommes heureux de dire un mot.

Ce département méritait, cette année, infiniment plus de considération que l'année dernière, et s'il nous était permis d'adresser des félicitations aux Dames concurrentes, je le ferais de tout cœur. En effet, les Dames du comté de l'Assomption, *en se forçant un peu plus* que les années précédentes, ont prouvé qu'elles ne le cèdent en rien en intelligence et en habileté, à leurs co-sœurs des comtés voisins, entre autres, du comté de Montcalm, (sans préjudice pour ces dernières).

Les articles étaient incomparablement plus nombreux qu'aux expositions précédentes. Tous les visiteurs admiraient avec empressement les superbes couvertures en laine, les flanelles, les étoffes, les tricots, etc., etc.

Voilà ce que l'on peut, avec le bon vouloir et un peu de savoir-faire. Nous espérons que les dames du Comté de l'Assomption ne s'en tiendront pas encore là, et qu'elles s'efforceront de figurer encore plus honorablement à la prochaine exposition. L'industrie domestique est une chose qu'il ne faut point négliger; c'est une source d'épargnes, de profits et de bien-être pour la famille.

Instrumentés aratoires.

Une seule charrue faisait les honneurs de ce département. Cette charrue était exposée par M. Chs. Marchand, de St. Paul l'Ermité. Il ne faut point s'étonner si les instruments aratoires sont toujours en très petit nombre à l'Assomption. M. Marchand est le seul fabricant du Comté. Les charrues de M. Marchand jouissent d'une bonne réputation, partout où elles sont répandues; elles sont légères, peu coûteuses et font un bon guéret; elles conviennent surtout aux labours dans les sols légers ou de consistance moyenne. Ces charrues ont déjà remporté plusieurs prix aux concours de labours.

La pluie et les mauvais chemins ayant retardé plusieurs exposants, en sorte que les juges durent retarder un peu leur visite. Ils en furent quittes pour se faire chauffer un peu par un soleil ardent.

Enfin, vint sur le soir, la distribution des prix à la suite de laquelle M. le Président de la Société, l'Hon. P. U. Archambault, accompagné de M. le Secrétaire A. Archambault, des Directeurs de la Société et des Juges, se rendit à l'hôtel Wright, où un magnifique dîner attendait les convives

dont l'estomac commençait à s'impac-tienter.

Nous donnerons le compte rendu de ce banquet dans un autre numéro.

Voilà la liste des prix remportés à l'exposition.

UN TÉMOIN.

Qu'on nous permette de dire qu'il sera probablement nécessaire d'offrir des prix pour les meilleurs instruments aratoires, sans exiger qu'ils soient fabriqués dans le comté, si l'on veut montrer aux cultivateurs les instruments qu'ils ne connaissent pas et qui, cependant, leur rendraient d'immenses services si leur usage devenait général. Il est regrettable de ne voir aucun instrument aratoire dans nos expositions de comté. Les directeurs des sociétés rendraient vraiment service en s'en procurant quelques uns qu'ils pourraient faire essayer pour ensuite les exhiber et en expliquer l'usage et les avantages qu'ils offrent. Les fonds des sociétés d'agriculture ne pourraient pas être mieux employés.

Grosse Betterave.

M. J. Bte. Lucas, de Vaudreuil, a trouvé dans son jardin, une betterave qui pèse 22 livres.

Grosse patate.

M. Benjamin Valois, de Vaudreuil, a trouvé une patate qui pèse deux livres et demie.

Réponse à des questions sur l'enseignement de l'agriculture dans les Ecoles Normales.

L'Honorable P. J. Chauveau, Ministre de l'Instruction Publique, etc., etc.

MONSIEUR LE MINISTRE

J'ai l'honneur de vous transmettre les réponses aux questions que vous avez bien voulu me poser sur l'enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles Normales, et sur la convenance et la possibilité de fermes attachées à ces écoles.

J'ai réuni sous un même chapitre les questions auxquelles je ne pouvais répondre sans répéter les mêmes choses.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre humble serviteur,

H. A. B. VERREAULT.

I.

1o Le temps qui pourrait être donné dans l'Ecole Normale à une étude théorique de l'agriculture, exposant ce qui a déjà été fait dans ce sens jusqu'à présent.

2o Le temps que les élèves pourraient donner à la pratique, et les services qu'ils pourraient rendre pour l'exploitation de la ferme.

Jusqu'à présent, nous avons donné à l'étude de l'agriculture une leçon de deux heures par semaine, ou 80 heures par année scolaire, un quinzième de toutes les leçons. On avait jugé que c'était assez pour une étude théorique, simplement élémentaire et dont le but était de mettre les instituteurs en état de comprendre les travaux de la campagne, et de les expliquer, au besoin, dans leurs écoles.

Plusieurs de nos élèves qui avaient cultivé, avant de venir à l'Ecole Normale, affirment avoir tiré un grand avantage de ces leçons, par exemple, M. Richard à l'Acadie, M. Monette à St. Constant, et M. Beauchamp à St. Hermas. C'est ainsi que se sont formés comme professeurs d'agriculture M. Dostaler, qui avait remplacé M. Ossaye, et M. Schmouth qui enseigne à Ste. Anne.

Maintenant que nous voulons donner plus de développements à cet enseignement, je crois qu'il serait nécessaire, mais suffisant, d'y consacrer annuellement cent-vingt heures, ou un dixième de toutes les leçons. Notre cours étant supposé de trois ans, chaque élève aurait donc reçu à la fin l'équivalent de 360 leçons d'une heure, ou 250 leçons d'une heure et demie pour une année scolaire de dix mois, pour l'agriculture seule.

Le prospectus de l'Ecole de St. Anne, je ne sais s'il a été modifié, indiquait en moyenne 7½ heures d'études et de classe par jour (l'hiver plus, l'été moins), c'est-à-dire, tout au plus 4 heures de classes pour les différentes matières, telles que le français, l'arithmétique, la chimie, &c. En supposant une heure pour le temps donné au seul enseignement de l'Agriculture, cela fait pour un cours de deux ans environ 500 heures.

Cet exposé justifie assez le plan que j'ai l'honneur de suggérer. Quant à la manière de distribuer ces heures de leçons, il faut remarquer que nos élèves, étant avant tout élèves-instituteurs, ne peuvent travailler continuellement à la ferme; d'ailleurs, l'éloignement des lieux les en empêcherait. Mais lorsqu'ils se rendront sur la ferme, ils n'auront pas à s'occuper de leurs autres études, et comme ils ne pourront naturellement travailler autant que des journaliers, ils recevront plus de leçons d'agriculture, les professeurs les accompagnant nécessairement. Cet enseignement sera bien plus profitable, puisqu'il sera à la fois théorique et pratique. Cela nous permettra en même temps de continuer, à l'Ecole Normale, de ne donner qu'une leçon de deux heures par semaine, mais au lieu de donner cette leçon à tous les élèves à la fois, il sera plus utile de la donner à chaque classe séparée. Le professeur aura plus d'ouvrage, mais les élèves feront des progrès bien plus rapides; c'est évident.

Je viens de dire que nos élèves ne pourront travailler comme des mercenaires; plusieurs ne voudraient pas le faire; d'autres, le plus grand nombre, ne le pourraient: ils devront toutefois s'exercer, joindre la pratique à la théorie. A Ste. Anne, ce travail dure 7 heures l'été, trois heures l'hiver, ou cinq heures en moyenne par jour. Pour nous, nous pourrions nous contenter d'un mois et demi, à six

heures de travail, par année. A la fin de son cours, chaque élève aurait pratiqué la valeur d'une année, ce qui doit être suffisant pour le but que nous nous proposons. Pour ce travail, nous pouvons faire comme pour l'école modèle pratique, y employer continuellement les élèves, et à tour de rôle chaque jour, ou encore par groupes plus nombreux, plusieurs jours de suite, mais seulement à certaines époques, comme l'automne, l'hiver, le printemps. Ce dernier mode me semble préférable, parcequ'il nuira moins aux autres études.

II

La possibilité et la convenance d'établir, en rapport avec l'Ecole Normale, une ferme modèle où les élèves prendraient des leçons d'agriculture pratique.

Pour la convenance ou l'utilité d'une pareille ferme, personne ne peut la contester. Il n'y a pas un art, une science, un métier où la théorie seule puisse former des hommes entendus et utiles à la société. Quels instituteurs pourrions-nous former, si nous n'avions pas le soin de leur faire mettre en pratique les leçons qu'ils reçoivent ? Sur ce point, la démonstration est inutile, parce que la discussion est impossible.

A quelque point de vue qu'on se place, je ne vois rien qui puisse rendre cet établissement impossible.

10. On peut trouver, dans les environs de Montréal, à acheter une ferme assez étendue et en bon état, comme j'ai l'honneur de l'exposer dans une autre réponse.

20. Les règles et les classes de l'Ecole Normale peuvent facilement être modifiées de manière à permettre aux élèves de travailler sur cette ferme.

30. Au point de vue de l'hygiène, nos élèves y gagneraient, pourvu qu'on ne les fasse pas travailler comme des mercenaires. Presque tous, en effet, ont à souffrir du passage de la vie laborieuse et active à la vie sédentaire.

40. Cette ferme serait naturellement le rendez-vous des élèves, les jours de congé. Actuellement, il nous est assez difficile de trouver un lieu convenable ; nous avons dû quelquefois éprouver des refus désagréables.

50. L'Ecole Normale n'a pas un pouce de terre : nous achetons tout, viande, lait, légumes, etc., Bientôt, quand toutes les collections de l'école seront terminées, il n'y aura plus d'autres dépenses considérables que celles de la nourriture. Ces dépenses considérables en elles mêmes suivent les variations du marché, et se trouvent augmentées pour nous, par le fait que l'Ecole n'a actuellement ni caves ni vûtes qui puissent nous permettre de faire des achats convenables et de profiter de la saison des bas prix. L'expérience de plusieurs maisons d'éducation, entre autres de Québec, de Ste. Thérèse, et de Ste. Anne, fait voir que des fermes conduites avec intelligence sont une source de profits. Je sais positivement que c'est le cas pour Ste. Thérèse.

III

30. Le coût probable du bail d'une ferme dans le voisinage de la ville.

40. Le coût d'achat probable et les avantages relatifs d'un achat ou d'un bail, ou de tout

autre système propre à donner aux Elèves des connaissances pratiques.

Le prix probable d'une ferme, dans les environs de la ville, varie de £4000

Il est assez facile de déterminer le prix d'un bail, parceque nous n'avons rencontré aucun propriétaire disposé à accepter des offres dans ce sens. Mais tous s'accordent à dire que ce prix ne peut être inférieur à 6700 de la valeur de la terre affermé ; les profits sont trop assurés aux environs de la ville pour qu'il puisse en être autrement.

De l'aveu de tous, un bail ne peut avoir aucun avantage. La somme capitalisée dans une banque, pour payer le loyer, peut l'être avec autant de sûreté sur la terre même.

Toutes les améliorations sont faites pour le propriétaire, la valeur de la terre augmente pour lui seul, lorsqu'il n'y met rien : les améliorations sont un nouveau capital placé sur la terre : dans le cas d'un bail, c'est pour un don fait au propriétaire : celui-ci pourra s'en prévaloir plus tard pour hausser le prix du loyer.

Le prix des terres voisines de la ville augmente rapidement, en proportion du développement de la ville elle-même. Il n'est pas probable que ce mouvement s'arrête de longtemps ; l'argent placé sur une terre ne court aucun risque, moins peut-être que s'il s'agissait de terrain au sein de la ville, car là, le mouvement commercial peut changer de quartier : dans les environs de la ville, il s'agit seulement de choisir une terre propre à l'agriculture

Il sera peut être possible de s'entendre avec les Frères de St. Vincent pour qu'ils reçoivent et fassent pratiquer nos élèves sur leurs fermes. Ces Frères viennent de Belgique où ils ont d'excellentes fermes attachées à quelques unes de leurs maisons. Dans ce cas, pour une somme fixée, ou variable avec le nombre d'élèves, nous aurons la permission de conduire nos élèves chez eux. Le Professeur d'agriculture ou le Frère directeur leur expliquerait les travaux, donnerait des leçons sur les lieux, et indiquerait à chacun sa tâche.

Ce projet offre moins de risques, laisse moins de prise à la critique : il peut être bon pour commencer. Mais, dans la pratique, il sera moins économique qu'il ne paraît au premier coup d'œil.

D'abord il ne donne à l'Ecole Normale aucun avantage ; il faudra continuer à acheter tout ce que nous achetons maintenant. Nous devons payer pour faire transporter nos élèves, pour avoir la permission de les faire travailler, payer pour les frais d'une culture qu'on modifiera en vue de l'enseignement, payer pour la nourriture des élèves, payer pour avoir un local où ils pourront se retirer au moins quelques heures l'été, et une partie du jour pendant l'hiver. La somme totale donnée par le gouvernement, et qui ne rapportera que deux ou trois mois de pratique, tandis que tous les profits seront pour d'autres, cette somme réalisera-t-elle une véritable économie ? Il est permis d'en douter.

Pour moi, je comprends une ferme d'application, comme une autre ferme, c'est-à-dire qu'on doit la cultiver de manière à lui faire rendre à son propriétaire le plus de profits, avec le moins de frais possibles. Je ne pen-

se pas que le Gouvernement doive en faire un lieu d'essai où tous les systèmes, les différentes théories soient appliquées et discutées, à mesure qu'elles naissent. Il devra éviter, selon moi, ce qui confirmerait le préjugé trop répandu que c'est l'argent qui fait réussir l'agriculture.

J'ajouterai que si le gouvernement n'en fait pas une entreprise offerte à la spéculation et à l'avidité publique, s'il attache les fermes aux écoles ; si, en particulier, il confie celle de l'Ecole Normale Jacques-Cartier à la personne qu'il a envoyée en Europe, le meilleur mode est de ne faire des dépenses que pour une propriété.

50 Le coût du matériel.

60 Le coût des animaux.

Il m'est assez difficile de répondre exactement à cette question. Tout calcul fait, pour une terre de quatre arpents, et pour commencer, je pense que le printemps prochain

Les chevaux coûteront £120

Les vaches et le taureau 80

Les moutons, porcs, &c. 10

£210

Les instruments, en y comprenant les dernières améliorations, £168. Nous pourrions nous contenter de £350 ; car il y a des chances de bon marché, et quelques objets peuvent être achetés une seconde année.

V

60 Détail des fermes visitées.

J'ai visité d'abord la terre des MM. du Séminaire de Montréal, appelée ferme St. Michel. Elle peut avoir en superficie 650 arpents, environ 22 de large sur 30 de profondeur. Près de 200 sont en état de culture. Une partie du sol est pierreuse, difficile par conséquent à cultiver, mais bonne, ainsi que la partie qui ne renferme pas de pierres. Des 400 arpents qui restent, une partie peut être mise en culture sans trop de frais. L'autre partie, qui comprend le bois, le serait difficilement : il ne paraît pas y avoir assez de pente pour l'écoulement des eaux. Le bois a été coupé ; il ne reste plus que des essences de peu de valeur. Mais on pourrait essayer de reboiser, et faire par là une étude qui deviendra nécessaire avant longtemps. La ferme est éloignée des rivières ; les puits tarissent pendant l'été ; il faut alors charroyer, du moins pour l'usage de la maison, l'eau, d'une assez grande distance.

Il y a une maison spacieuse et en bon état : elle nous conviendrait parfaitement. La grange devra être divisée autrement, mais elle est bonne. L'étable est en pierre ; ce qui est un inconvénient pour notre climat ; mais il y a une excellente cave pour les fumiers. La porcherie un peu améliorée peut servir. Les clôtures sont bonnes. Coût probable £4000 à £5000.

2 J'ai visité ensuite la terre de McVey, achetée cet été par les Frères de St. Vincent. Elle est à quatre mille de l'Ecole. Les dimensions sont 50 x 3 $\frac{1}{2}$ arpents, 23 sont cultivables, 10 à faire, 10 en bois (plaines, ormes). Le reste en très bon état. Cette terre passait pour une des mieux cultivées de toute l'île. Les fossés, les clôtures, sont en excellent état. Elle contient une grangé de 112 x 36 pieds sur 16 de

haut ; une étable de 60 x 26. des écuries et remises de même grandeur : une étable à porceux, un hangar pour le grain : un caveau qui a besoin d'être réparé, une maison trop petite pour nous, mais bonne. Elle a été payée £2525, ce qui est un bon marché bien rare.

3o Vient ensuite la propriété Anderson, située à environ un mille et demi de l'Ecole. Elle a 4½ x 52, puis 3 x 8 arpents, en tout 260 de superficie. Elle paraît aussi dans un état excellent. M. Anderson y a fait de grandes améliorations : bien fumée, bien drainée, avec de bonnes clôtures. Le sol est bon, surtout pour le blé. Il y a du bois à l'extrémité, mais j'en ignore l'étendue. En fait de bâtiments ; deux granges de 31 x 70 pieds, dont l'une se trouve sur le haut de la terre, ce qui est un avantage. Les étables et les écuries peuvent contenir 16 chevaux et 30 bêtes à cornes. La maison ne paraît pas bien bonne. Prix demandé £20 de l'arpent.

4o Longueuil, j'ai trouvé une terre de 20 x 8 et 9 arpents, environ 160 en superficie, Les 20 arpents de longueur sont sur le chemin de Chambly. Terrain bien assis, terre bonne ; un peu de pierres. La culture est un peu négligée. Les frais d'améliorations peu considérables. Cette terre est louée \$500 et on affirme que c'est bon marché. La moitié seule, mise en pacage, suffit pour payer le loyer : Il n'y a que deux petites granges, pas de maison ; mais comme cette terre est tout à côté du village, il est facile de se loger. Avec le temps on peut acheter aux voisins.

J'avais avec moi M. Godin, qui a acquis de l'expérience dans la culture. Il m'a fait remarquer qu'il y aurait peu d'avantage à prendre la ferme St. Michel, à cause de son éloignement, de la nature du chemin, du manque d'eau, et même de la nature du sol.

Pour les mêmes raisons, les terres de la Longue-Pointe sont préférables. Il est plus facile de s'y rendre ; les produits et les engrais seront plus facilement transportés., à raison du chemin qui est sur le même niveau. La nature du sol, les améliorations, l'état de culture, la présence de l'eau ne permettent pas d'hésiter dans le choix. Pour la distance et l'étendue, celle de M. Anderson est préférable à l'autre.

Mais la terre de Longueuil, partie du domaine seigneurial, semble réunir tous les avantages. L'été, on s'y rendra plus promptement et plus facilement qu'à toute autre : l'hiver, la distance ne sera pas plus longue qu'à la terre Anderson. Là, à côté d'un village populeux, la main-d'œuvre sera moins chère qu'à la Longue-Pointe, où il n'y en a pas ; les fumiers, à meilleur marché qu'à la ville, coûteront moins cher à transporter. Quand il deviendra nécessaire de mettre beaucoup d'animaux dans les prairies, avant de les labourer, nous pourrions avoir le nombre, et par suite le profit que nous voudrions. Ce sont autant de choses à considérer en agriculture. Il est vrai qu'on peut se rendre à la Longue-Pointe à toutes les heures du jour et de la nuit, dans toutes les saisons. Mais nos élèves n'auront aucune obligation de s'y rendre aux deux époques où le chemin, sur le pont de glace, est impraticable. Quand à la

dépense, on nous promet des facilités qui les réduiront à celles des barrières.

Enfin, les citoyens de Longueuil semblent désirer cet établissement parce qu'ils en espèrent de bons résultats pour les cultivateurs de la paroisse.

On demande pour cette propriété £2000, et, comme cette somme est investie, il y aurait probablement une grande facilité de paiement.

Dans le cas où le gouvernement se déciderait à acheter, il serait plus prudent qu'il ne parût pas dans les négociations à entamer avec les propriétaires de ces différentes terres.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les renseignements que j'ai pu réunir ; je regrette de ne pouvoir vous les donner plus complets.

H. A. B. VERREAULT.

Parti de labour à Hochelaga.

Le parti de labour annuel du comté d'Hochelaga a eu lieu mercredi le 2 courant à la ferme de M. Daniel Drummond, à la Petite Côte.

On avait choisi pour le labour une large étendue de terrain uni et très-convenable pour cette opération. De bonne heure dans la matinée, les cultivateurs commencèrent d'arriver et à dix heures ils étaient tous à l'œuvre. On remarquait parmi les personnes présentes, plusieurs notabilités de la cité, et entr'autres, le Consul-Général des Etats-Unis, le Général Dart. On acheva de labourer, vers les quatre heures de l'après-midi. Il s'agissait alors de decerner les prix à ceux qui avaient le mieux réussi dans leur labourage. MM. William Kerr, Joseph Buchanan, Alexandre Desmarchais et Joseph Delorme qui avaient été nommés Juges, firent l'inspection du champ labouré et après quelques instants de délibération, ils remirent la liste des prix à M. Brodie, Secrétaire, qui en donna lecture à haute voix. Voici les noms de ceux qui ont obtenu des prix :

Ancienne Classe—1er prix, M. Fabien Gérard ; 2me. Samuel Morgan, laboureur de M. Thomas Irving ; 3me. M. William Chrisholm, laboureur de M. James Drummond ; 4me. M. Alphonse Vannier, laboureur de M. Gougeon ; 5me. John Brown, laboureur de M. Thomas Irving ; 6me. M. David Smeall.

Jeunes Laboueurs.—1er prix. M. François Trudel, laboureur du Capt. Cox ; 2d. M. Jos Richardson, laboureur de M. Thomas Irving. Si nous avons vu avec plaisir plusieurs canadiens-français prendre part à ce concours, nous avons été d'un autre côté particulièrement heureux de voir leurs noms figurer en tête de la liste des prix. Nous les félicitons de leur succès.

Liste des prix accordés à l'Exposition du Comté de l'Assomption.

Chevaux.

- 1ère Classe.—Pour le meilleur Etalon âgé de gros traits. Poids 1200 lbs. et au-dessus.
- | | |
|-------------------------------------------|-----|
| 1e Prix. John Lloyd, St Lin | \$6 |
| 2e Israël Allard, St. Roch | 5 |
| 3e Ls. Trudel, ibid | 4 |
| 4e Hon. P. U. Archambeault, l'Assomption. | 3 |
- Certificat de pesanteur exigé.
- 2e Classe.—Pour le meilleur Etalon âgé de traits légers.
- | | |
|-----------------------------------------------|-----|
| 1e Prix. Jos. Payette, fils, St Paul l'Ermite | \$6 |
| 2e Stanislas Auger, St. Lin | 5 |
| 3e Hon. P. U. Archambeault, | 4 |
| 4e Théophile Posé, l'Epiphanie | 3 |
- 3e Classe.—Pour la meilleure et la plus belle Jument, sans différence de race.
- | | |
|--------------------------------------|-----|
| 1e Prix. Moise Cormier, l'Assomption | \$6 |
| 2e Basile Papin, " | 3 |
| 3e Jos. Forest, " | 2 |
| 4e Toussaint Perreault " | 1 |
- 4e Classe.—Paire de chevaux d'ouvrage.
- | | |
|-----------------------------------------------|-----|
| 1e Prix. Thos Robinson père, St. H. Mascouche | \$4 |
| 2e Pierre Payette, Repentigny | 3 |
| 3e J. B. Perreault, St. Sulpice | 2 |
| 4e Honoré Bonenfant, Lachenaie | 1 |
- Les étalons ne sont pas admis dans cette classes.
- 5e Classe.—Pour la meilleure Jument poulinière avec son poulain ne provenant pas de la race Percheronne.
- | | |
|----------------------------------------|-----|
| 1e Prix, Pierre Pelletier, l'Epiphanie | \$6 |
| 2e F. X. Forest, l'Assomption | 5 |
| 3e Lewis Lloyd, St. Lin | 4 |
| 4e Jos. Poitras, | 3 |
- 6e Classe.—Pour le meilleur Etalon de 3 à 4 ans.
- | | |
|-----------------------------------|-----|
| 1e Prix. Henry Duprast, Mascouche | \$4 |
| 2e Jos. Héto, Repentigny | 3 |
| 3e F. X. Martineau, l'Assomption | 2 |
| 4e Alexis Gourd, ibid | 1 |
- 7e Classe.—Pour le meilleur Etalon de 2 à 3 ans.
- | | |
|--------------------------------------|-----|
| 1e Prix, Méderic Perrault, Mascouche | \$4 |
| 2e Thos. Robinson, père, Mascouche | 3 |
- 8e Classe.—Pour le meilleur Etalon de 1 à 2 ans.
- | | |
|--------------------------------------|-----|
| 1e Prix, Ulric Deschamps, Repentigny | \$4 |
| 2e Basile Papin, l'Assomption | 3 |
| 3e. Alexis Gourd, ibid | 2 |
| 4e James Wright, ibid | 1 |
- 9e Classe.—Pour le meilleur Poulain de l'année provenant de l'Etalon percheron accompagné de sa mère

1e Prix, J. B. Lachapelle, St. Paul l'Ermité	\$6
2e Médéric Perrault, Mascouche	5
3e Ignace Poitras, l'Assomption	4
4e Urgel Cormier, ibid	4
5e M. Archambault, ibid	2
6e J. B. Perrault, St. Sulpice	1
10e Classe.—Pour la meilleure Pouliche de 3 à 4 ans.	
1e Prix, Urgel Ritchot, l'Assomption	\$4
2e Joseph Tellier, St. Roch	3
3e Stanislas Auger, St. Lin	2
4e Théophile Posé, l'Epiphanie	\$1
11e Classe.—Pour la meilleure Pouliche de 2 à 3 ans.	
1e Prix, Lewis Hoyd, St. Lin	\$4
2e Toussaint Perrault, l'Assomption	3
3e Ls. Rivet, St. Sulpice	2
4e Ls. Lachapelle, Mascouche	1
12e Classe.—Pour la meilleure Pouliche de 1 à 2 ans.	
1e Prix, Cyrille Deslonchamps, Epiphanie	\$4
2e Ignace Martel, St. Lin	3
3e Henry Pangman, Mascouche	2
4e Ignace Poitras, l'Assomption	1
Bestiaux.	
13e Classe.—Pour le meilleur Taureau âgé.	
1e Prix, J. B. Chartier, St. Paul l'Ermité	\$4
2e Wilbred Dorion, Assomption	3
3e J. B. Lachapelle, père, St. Paul l'Ermité	2
4e Olivier Lapière, Epiphanie	1
14e Classe.—Pour le meilleur Taureau de 2 à 3 ans.	
1e Prix, Henry Pangman Mascouche	\$4
2e Honoré Bonenfant, Lachenaie	3
3e Elzéar Archambault, l'Assomption	2
4e Ls. Lachapelle, Mascouche	1
15e Classe.—Pour le meilleur Taureau de 1 à 2 ans.	
1e Prix, Ls. Lachapelle, ibid.	\$4
2e Cyrille Lachapelle, St. Paul l'Ermité	3
3e Hon. P. U. Archambeault	2
4e Félix Deschamps, St. Paul l'Ermité	1
16e Classe. Pour la meilleure vache à lait, ayant donné veau en 1870.	
1e Prix, Jos. Trudel, St. Roch	\$6
2e J. B. Lachapelle fils, St. Paul l'Ermité	5
3e Ls. Lachapelle, Mascouche	4
4e Basile Papin, l'Assomption	3
5e J. B. Lachapelle père, St. Paul l'Ermité.	2
6e Hon. P. U. Archambeault,	1
17e Classe.—Pour la meilleure Taure de 2 à 3 ans.	
1e Prix, Cyr. Lachapelle, St. Paul l'Ermité	\$4
2e Pierre Lévêque, l'Assomption	3
3e Jos. Payette, fils de Jos. St. Paul l'Ermité	2
4e Ulric Deschamps, Repentigny	1
18e Classe.—Pour la meilleure Taure de 1 à 2 ans.	

1e Prix, J. B. Lachapelle, père, St. Paul l'Ermité	\$4
2e Cyrille Lachapelle, ibid.	3
3e Collège l'Assomption	2
4e Zébédée Héту, Repentigny	1

Moutons.

19e Classe.—Pour le meilleur Bélier Cotswold, Leicester ou Cotswold-Leicester pesant pas moins de 180 lbs, âgé de 1 an et au-dessus.	
1e Prix, Collège l'Assomption	\$4
2e Wilbred Dorion, ibid.	3
20e Classe.—Pour la meilleure paire de brebis Cotswold, Leicester ou Cotswold Leicester pesant 125 lbs, de 1 an et au dessus, ayant eu des petits en 1870.	
1e Prix, Moïse Lebeau, id.	\$5
2e Thomas Robinson, père, Mascouche	4
21e Classe.—Pour le meilleur bélier de 2 ans et au-dessus, de races diverses, à laine longue.	
1e Prix, Ls. Rivest, St. Paul l'Ermité	\$4
2e Jos. Archambault, ibid.	3
3e Elzéar Archambault, l'Assomption	2
3e Narcisse Ritchot, Epiphanie	1
22e Classe.—Pour le meilleur bélier de 1 à 2 ans, de races diverses, à laine longue.	
1e Prix, Rich. Robinson, père, Mascouche	
2e Moïse Lebeau, l'Assomption	
23e Classe.—Pour le meilleur bélier de 1870, de races diverses, à laine longue.	
1e Prix, Richard Robinson, Mascouche	\$4
2e Collège de l'Assomption	3
3e Ls. Rivet, St. Paul l'Ermité	2
4e Ignace Poitras, l'Assomption	1
24e Classe.—Pour la meilleure paire de brebis âgées, de races diverses, à laine longue, ayant eu des petits en 1870.	
1e Prix, Richard Robinson Mascouche	\$5
2e Chs. Faribeault, l'Assomption	4
3e Jos. Payette, fils de Jos., St. Paul l'Ermité	3
4e Jos. Archambault, ibid.	2
5e Honoré Bonenfant, Lachenaie	1
25e Classe.—Pour la meilleure paire de brebis, de 1 à 2 ans, de races diverses, à laine longue, ayant mis bas en 1870.	
1e Prix, Richard Robinson, Mascouche	\$5
2e Thomas Robinson, père, ibid.	4
3e Ulric Deschamps, Repentigny	3
26e Classe.—Pour la meilleure paire de brebis, nées en 1870, de races diverses, à laine longue.	
1e Prix, Moïse Lebeau, St. Paul l'Ermité.	\$4
2e Prix, I. G. Poitras l'Assomption,	3
3e " J. B. Lachapelle, père, St. Paul l'Ermité.	2
4e Prix, Cyrille Lachapelle, ibid.	1

Cochons.

27e Classe.—Pour le meilleur Verrat, âgé.	
1e Prix, L'Hon. P. U. Archambault,	\$4
28e Classe.—Pour le meilleur Verrat de 1870.	
1e Prix, Honoré Bonenfant, Lachenaie,	\$4
2e Prix, Collège de l'Assomption,	3
3e " J. B. Chartier, St. Paul l'Ermité,	2
4e Prix, Fidèle Perrault, l'Assomption,	1
29e Classe.—Pour la meilleure Truie, âgée, qui devra être gardée six mois après l'obtention du Prix.	
1e Prix, Henry Pangman, Mascouche,	\$4
2e Prix, H. Bonenfant, Lachenaie,	3
3e " Ulrich Deschamps, Repentigny,	2
4e Prix, Hon. P. U. Archambault,	1
30e Classe.—Pour la meilleure Truie de 1870, qui devra être gardée six mois après l'exposition.	
1e Prix, H. Bonenfant, Lachenaie,	\$4
2e " Basile Papin, l'Assomption,	3
3e " John Houd, St. Lin,	2
4e " J. B. Chartier, St. Paul l'Ermité,	1

Manufacture domestique.

31e Classe.—Pour les deux meilleurs fromages de 10lbs. chaque.	
1e Prix, Roch Simard, l'Assomption,	\$3
2e Prix,	2

Beurre.

32e Classe.—Pour la meilleure Tinettes ou Pot de grès de 24 à 30 lbs.	
1e Prix, Urgel Cormier, l'Assomption,	\$6
2e Prix, Jos. Forest, ibid	5
3e " John Lloyd, St. Lin,	4
4e " Urgel Ritchot, l'Assomption,	3
5e Prix, Lewis Lloyd, St. Lin,	2
6e Hon. P. U. Archambault,	1
33e Classe.—Pour la meilleure pièce d'étoffe du pays, d'une seule couleur, n'importe quelle couleur, de dix verges de longueur.	
1e Prix, F. X. Forest, l'Assomption,	\$3
3 " J. B. Chartier, St. Paul l'Ermité,	2
3e Prix, Thomas Robinson, père, Mascouche,	1
34e Classe.—Pour la meilleure pièce d'étoffe du pays carreaux ou rayée, de dix verges de longueur.	
1e Prix, Félix Deschamps, St. Paul l'Ermité,	\$3
2e Prix, Amédée Poitras, l'Assomption,	2
3e Thomas Robinson, père, Mascouche,	1
35e Classe.—Pour les meilleures dix verges de flanelle de laine blanche.	
1e Prix, Thomas Robinson, père, Mascouche,	\$3
2e Olivier Magnan l'Epiphanie,	2
3e Ls. Chagnoff, l'Assomption,	1

36e Classe.—Pour les meilleures dix verges de flanelle rayée ou carreautee.
 1e Prix, Théophile Posé, l'Épiphanie, \$3
 2e Narcisse Champagne, St. Paul l'Ermité, 2
 3e Chs. Crépeau, Mascouche, 1
 37e Classe.—Pour la meilleure couverture de laine.
 1e Prix, Roch Simard, l'Assomption, \$3
 2e Fidèle Perrault, ibid 2
 3e Ludger Posé, l'Épiphanie, 1
 38e Classe.—Pour la meilleure couverture de laine et coton.
 1e Prix, Zébedé Hétu, Repentigny, \$3
 2e Pierre Pelletier l'Épiphanie, 2
 3e Jos. Payette, St. Paul l'Ermité, 1
 39e Classe.—Pour le meilleur châle de laine ou coton.
 1e Prix, Basile Papin, l'Assomption \$3
 2e Gédéon Magnan, l'Épiphanie 2
 3e Cyrille Lachapelle, St. Paul l'Ermité 1
 40e Classe.—Pour la meilleure pièce de toile du pays de 10 verges de longueur.
 1e Prix, Joseph Carre, l'Assomption \$3
 2e Zébedé Hétu, Repentigny 2
 3e Théophile Posé, l'Épiphanie 1
 41e Classe.—Pour la meilleure paire de bas ou chaussures de laine du pays.
 1e Prix, Joseph Forest, l'Assomption \$2
 2e Roch Simard, ibid. 1
 42e Classe.—Pour la meilleure paire de gants ou mitaines de laine du pays, tricotées.
 1e Prix, Basile Papin, l'Assomption \$2
 2e Roch Simard, ibid. 1
 43e Classe.—Pour le meilleur bonnet ou grosse tête de laine du pays, tricoté.
 1e Prix, Roch Simard, l'Assomption \$2
 2e Basile Papin, ibid. 1
 44e Classe.—Pour le meilleur tapis de table en laine et coton.
 1e Prix, Edouard Prud'homme, St. Sulpice \$3
 2e Gédéon Magnan, l'Épiphanie 2
 3e do 1
 45e Classe.—Pour le meilleur tapis de plancher en laine et coton.
 1e Prix, Gédéon Magnan, l'Épiphanie \$3
 2e J. B. Chartier, St Paul l'Ermité 2
 3e Jos. Poitras, l'Épiphanie 1
 46e Classe.—Pour le meilleur couvre-pied.
 1e Prix, Roch Simard, l'Assomption \$2
 2e Jos. Guyard, ibid. 1
 47e Classe.—Pour le meilleur gilet ou mantelet de laine tricoté.
 1e Prix, Placide Archambault, St. Roch. \$2
 2e Cyrille Lachapelle, St. Paul l'Er. 1
 48e Classe.—Pour les meilleurs 30lbs de Sucre du Pays.
 1e Prix, Jos. Lafortune, St. Roch. \$3
 2e Israël Allard, do 2

3e Joseph Forest, l'Assomption. 1
 49e Classe.—Pour la meilleure charrie de bois faite dans le Comté.
 1e Prix, Chs. Marchand, St. Paul l'Ermité. \$3
 2e do 2
 50e Classe.—Pour les meilleurs six livres de Savon du Pays.
 1e Prix, Jos. Payette, St. Paul l'Er. \$2
 2e Chs. Payette, ibid. 1
Graines & Fruits.
 51e Classe.—Pour les meilleurs 20 livres de graines de trèfle rouge ou blanc.
 1e Prix, Jos. Auger, St. Lin. \$3
 2e Stanislas Auger, ibid. 2
 52e Classe.—Pour les meilleures six Grappes de raisin vert ou bleu.
 1e Prix, Chs. Crépeau, Mascouche. \$2
 2e Elzéar Archambault, l'Assomption. 1
 53e Classe.—Pour le meilleur ½ minot de Pommes.
 1e Prix, Gédéon Magnan, Mascouche. \$2
 2e Chs. Crépeau, Mascouche. 1
Volailles.
 54e Classe.—Pour le meilleur coq et les deux meilleures poules.
 1e Prix, J. B. Léonard, l'Épiphanie. \$2
 2e Ed. Faribeault, l'Assomption. 1
 55e Classe.—Pour la meilleure oie [mâle] et les deux meilleures femelles
 1e Prix, Narcisse Ritchot, l'Épiphanie. \$2
 2e Camille Cormier, l'Assomption. 1
 56e Classe.—Pour le meilleur canard [mâle] et les deux meilleures femelles.
 1e Prix, Camille Cormier, l'Assomption. \$2
 2e Hon. P. U. Archambault, ibid. 1

Pour la Semaine Agricole.

Correspondance.

St. Antoine, 24 octobre 1870.

M. le Rédacteur,
 Le club agricole de St. Antoine, Comté de Verchères, n'a pu répondre aux réfutations que vous avez faites au programme de division d'une ferme adopté jusqu'à lors par ce club pour la raison que le secrétaire qui daigne écrire les correspondances n'a pu le faire à cause de ses nombreuses occupations. Puisqu'il en est ainsi, le club agricole ose espérer que vous n'exigerez pas l'impossible. Il aurait été sans doute préférable qu'il vous répondit plus vite, mais il a jugé à propos d'attendre jusqu'à ce jour plutôt que de nuire aux intérêts de son secrétaire à qui il offre ses plus sincères remerciements pour le dédommager, bien faiblement sans doute, de ses veilles et de ses sacrifices en daignant employer gratuitement sa plume à écrire ses correspondances.

Le club agricole a bien l'intention et le désir de correspondre avec vous, M. le Rédacteur, chaque semaine; mais il ne peut le faire pour la raison que se serait exiger de trop grands sacrifices de son secrétaire, et vous ne devez pas en douter, M. le Rédacteur; car pour correspondre avec vous, il faut étudier, il faut raisonner, avant de se prononcer, et tout cela exige du temps et du travail de ce club et de son secrétaire, qui ne sont pas des cultivateurs modèles, tant s'en faut. Cependant, il va sans dire qu'en correspondant avec vous, M. le Rédacteur, le club agricole acquièrerait promptement des connaissances et d'utiles données sur l'agriculture.

Quoiqu'il en soit, le club agricole vous offre ses remerciements pour avoir bien voulu publier sa correspondance, dans votre No. du 1er. Septembre dernier, et d'y avoir répondu d'une manière si lucide et si convaincante.

En réponse, le club agricole a l'honneur de vous informer :

- 1 Qu'il considère et qu'il admet votre réfutation, accompagnée de ses preuves, comme bonne et irréfutable, l'approuvant en tout son contenu;
- 2 Qu'il mettra en pratique les bons conseils, ainsi que les bonnes suggestions, que vous avez daigné lui faire;
- 3 Que son but est atteint.
- 4 Que vous avez acquis sa plus sincère reconnaissance, à raison des avantages qu'il en retirera.

CLUB AGRICOLE de St. Antoine, Comté de Verchères.

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

CHEMIN DE LA FORTUNE.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

VIII

LA TRAHISON

Vers midi, lorsque l'heure du repas arriva, le baron était assis près du feu occupé à ronger les restes d'une carcasse d'oiseau. Le matelot était, comme d'habitude, debout, près du puits d'où ils avaient déjà tiré tant d'or; il se grattait le front, frappait des pieds et faisait des gestes d'impatience. Pardoes, qui se promenait au pied des rochers, avait, depuis une couple de minutes, tenu l'œil fixé sur l'Ostendais. Il s'approcha de lui et dit en plaisantant :

—L'or qui est là-dessous t'a ensorcelé. Tu rêves donc encore aux moyens de t'en emparer ?
 —Rêver ? répéta l'autre d'un ton singulièrement agité. Rêver ? Je pos-

sèderai cet or, aussi vrai que je vis, te dis-je !

—As-tu donc envie de risquer de nouveau le plongeon ? Je ne te conseillerais pas cette dangereuse tentative.

Le matelot lui prit la main et dit :

—Pardoes, tu es mon ami. Je pourrais garder pour moi seul tout ce qui est renfermé dans ce trou ; mais je ne le veux pas ; je veux partager avec toi. Consens, et nous sommes plusieurs fois millionnaires !

—Je ne te comprends pas. Que veux-tu dire ? demanda le Bruxellois étonné. Sais-tu un moyen de t'emparer de l'or qui est là-dedans ? Dis-le, nous l'essayerons.

Un rire plein d'ironie contracta les lèvres de l'Ostendais.

—Le moyen ? dit-il. Si deux hommes courageux connaissaient seuls l'existence de ce trésor incalculable, s'ils avaient déjà assez d'or pour acheter à Sacramento les outils nécessaires, ne trouveraient-ils pas assez d'or ici pour en charger trois ou quatre bêtes de somme ?

—J'ai déjà songé à ce moyen, répondit Pardoes. Nous possédons assez d'or ; nous reviendrons ici, comme tu dis, exploiter le puits avec les instruments nécessaires.

—Et nos fainéants de compagnons ?

—Ils partiront bientôt ; ils sont fatigués de chercher de l'or. Nous les accompagnerons jusqu'à la vallée de Sacramento, et, pendant qu'ils se rendront à San-Francisco, nous irons chercher à Sacramento les instruments nécessaires.

—Damnation ! hurla le matelot avec rage, ces lâches sont nés pour notre malheur !

—Comment cela !

—Ils nous raviront le trésor.

—Quelle folle idée !

—Folle, crois-tu ? Laisse-les aller à San-Francisco, et l'immense fortune qui nous appartient déjà est perdue. Ils y vivront dans l'abondance avec leur or, ils rétabliront leur forces et oublieront les misères endurées. Alors leur soif d'or se rallumera ; ils choisiront d'autres compagnons et reviendront à cet endroit.

—Ne crains pas cela, dit le Bruxellois en riant. Pour tous les trésors du monde, Jean Creps ne reviendrait pas ici, et, sans lui, ses amis ne feront pas un pas. D'ailleurs, Roozevan est sérieusement malade, sois en sûr.

—C'est encore pis ! grommela le matelot. Imprudents et stupides comme ils sont, ils révéleront le secret et bien certainement des centaines d'hommes avides viendront nous distraire ici notre trésor. Qui sait si, à notre retour, nous ne verrons pas notre placer envahi par d'autres ?

—C'est possible ; mais qu'y pouvons-nous faire ?

—Ah ! je connais un moyen, dit le matelot avec joie, en approchant sa

bouche de l'oreille de son ami. Certainement, ils ne reviendraient jamais et ils parleraient probablement encore moins du placer à San-Francisco... s'ils devaient partir d'ici sans armes ; la faim, les brigands.....

Le Bruxellois pâlit et retira sa main de celle de son compagnon.

—Qu'entends-tu ? s'écria-t-il stupéfait. C'est un misérable vol que tu me proposes ?

—Un vol ? répéta l'autre en riant. Nous ne reprendrons que ce qui nous appartient ; car sans nous.....

—Tais-toi, tu me fais horreur, murmura Pardoes. Trahir si lâchement ses amis ! Comment ! ne comprends-tu donc pas l'horreur de ton projet ? S'ils réussissait, tu te rendrais coupable devant Dieu d'un quadruple meurtre ! Oh ! si tu n'avais pas toujours été mon ami, je me sentirais capable de t'envoyer une balle dans la tête !

Le matelot s'effraya de la violente colère de Pardoes.

—Pourquoi te mets-tu si fort en colère ? dit-il avec une feinte tranquillité. Ce que je te disais n'était qu'une idée qui me traversait la tête à la vue du puits. Sans toi, je n'entreprendrais rien ; je veux rester pour toi un ami fidèle et dévoué, et je suis prêt à ne rien faire que tu ne l'approuves. Prends que je me suis trompé. Puisque l'affaire ne te plaît pas, n'en parlons plus. C'est peut-être une lâcheté ; mais je doute que, si l'on offrait un million aux sept huitième des gens, il y en eût un seul qui hésitât à trahir ses père et mère.

Pardoes fit encore une verte réplique ; mais le matelot reconnut son tort avec une profonde humilité ; il devint même doux comme un agneau, se mit à flatter son camarade et à parler avec joie des moyens qu'ils emploieraient plus tard ensemble pour extraire l'or du puits.

Le Bruxellois, qui craignait une lutte sanglante entre ses compagnons, promit d'oublier l'infâme proposition de l'Ostendais et de n'en souffler mot aux autres.

Ce jour-là, le matelot fut très-gai à l'ouvrage. Même lorsque Jean Creps et ses amis revinrent de la chasse ne rapportant que cinq petits oiseaux, il ne grogna ni ne jura et consola les autres en leur faisant espérer que Pardoes, qui était un habile chasseur, leur rapporterait le lendemain une bonne provision de gibier.

Le souper fut très-triste ; car il n'y avait pas assez à manger pour rassasier les estomacs affamés des pauvres chercheurs d'or, et lorsqu'ils eurent tout dévoré, même les os des oiseaux, ils regardèrent encore autour d'eux d'un air égaré.

Cette conduite extraordinaire du matelot inquiétait Pardoes ; elle avait quelque chose qui n'était pas naturel, et peut-être cachait-elle des intentions mystérieuses. Elle pouvait cependant

aussi être une sincère reconnaissance de son tort et une tentative pour le faire oublier. Le Bruxellois, qui éprouvait une affection vraie pour le matelot, éloigna autant que possible les soupçons de son esprit ; mais il résolut d'avoir l'œil sur son ami, surtout quand, vers le matin, il devrait monter la garde.

IX

LES CADAVRES

Un profond silence régnait dans le vallon. La nuit allait finir ; le crépuscule du matin descendait comme un brouillard gris du haut des montagnes..... lorsque tout à coup le sommeil des chercheurs d'or fut troublé par un cri d'angoisse.

Ils se levèrent tout ensemble, se glissèrent dans l'obscurité de la tente pour prendre leurs armes ; mais ils frémirent d'épouvante quand ils reconnurent que leurs fusils avaient disparu.

—Trahison ! trahison !..... s'écria Jean Creps. Les revolvers, mes amis ! défendons-nous ! à la grâce de Dieu !

Ils coururent hors de la tente et regardèrent de tous côtés pour découvrir le danger qui les menaçait. L'obscurité nébuleuse leur permettait à peine de distinguer les objets de très-près.

—Qu'est cela ? Où sont le matelot et le Bruxellois ? murmura Donat ; il me semble que cela sent les sauvages.....

Mais un douloureux soupir s'éleva dans les ténèbres à une trentaine de pas d'eux. Ils marchèrent prudemment dans cette direction au pied du rocher. Pardoes y était étendue sur le dos, et son sang coulait à flots de sa poitrine par une large blessure.

Jean Creps et ses amis se laissèrent tomber à côté du blessé, soulevèrent sa tête et essayèrent, en pleurant, de fermer la blessure béante. Pardoes respirait encore, et il sembla même reprendre connaissance, grâce aux soins de ses camarades, car il fit des efforts pour parler, mais le sang étouffait la voix dans sa gorge.

Le baron ne semblait pas savoir ce qui se passait ; le pauvre insensé riait aux éclats, levait les bras avec admiration et murmurait des paroles joyeuses ; mais ses camarades étaient trop émus pour faire attention à cette étrange conduite.

Creps et Donat relevèrent le blessé et le portèrent vers la tente, tandis que Victor tenait un morceau de linge sur la blessure, pour arrêter le sang autant que possible. Les couvertures furent arrangées en un lit de repos, le Bruxellois fut placé dessus, et sa poitrine fut enveloppée de toile et de bandes.

(A continuer.)

IMPORTANT POUR

CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK

EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut ainsi tenir en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction l'aura réduit à l'état liquide. En acquérant une température plus chaude, le "journal" s'étend et la boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFERA LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE. Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "boit cut ting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.
77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,
Seul agent pour la Puissance,
Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }

GEO. B. STOCK, Eor., Brougham.

CHEZ MONSIEUR,
Nous nous sommes servi de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, du 7 au 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur.
F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre. a

AUX ABONNES

DE

LA SEMAINE AGRICOLE

ET DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux différentes Editions de *La Minerve*, nous entreprendrons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES
AU

PRIX COUTANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

Bureau de la *MINERVE*, }
Montréal, Juillet 1870 }

FERME A VENDRE.

Dans le Canton de Newton, Comté de Vau-dreuil, comprenant le Lots No. 2 et 3 dans le huitième rang, et une partie du No. 3 dans le septième rang, contenant en tout 250 acres.

D'EXCELLENTE TERRE.

Il y a sur la propriété une bonne Maison de pierre, deux bonnes Granges et des Etables et Appentis, ainsi qu'un jeune Verger. On peut aussi acheter des Lots de Village, dans le voisinage immédiat du florissant Village de Peveril, où il y a toute sorte de Moulins, et une grande Facilerie en voie d'érection. Il y a environ

85 Acres de Terre boisées en Bois franc.

Qui est de grande valeur, vu que ce n'est qu'à huit milles de la Station de la Rivière Beaudette sur le Grand-Tronc où il y a un Marché pour le bois de corde. La Ferme serait très convenable pour les besoins de la lainerie.

Pour autres informations, s'adresser, frais de poste payés, à

DONALD MORRISON,
Cornuna, B. P., Ontario.
ou à **R. F. MORRISON,**
Ste. Justine de Newton, P. Q.

10 Novembre 1870. 2—c1



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que

Des Copies certifiées des Plans

ET

LIVRES DE RENVOI

DES

QUARTIERS ST. LAURENT, ST. ANTOINE, CENTRE & OUEST

DE LA

CITÉ de MONTRÉAL

FAISANT PARTIE DE LA

CIRCONSCRIPTION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Ont été déposés dans le

BUREAU du REGISTRATEUR

DE LA DITE

Division et Circonscription d'Enregistrement de Montréal,

Et y sont et restent

OUVERTES A L'INSPECTION DU PUBLIC PENDANT

Les Heures de Bureau.

Et attendu qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, de fixer le premier jour du mois de Septembre dernier, comme étant le jour à partir duquel les dispositions de l'article 2188 du Code Civil du Bas-Canada sont devenues en force dans la dite Circonscription d'Enregistrement, relativement aux susdits quartiers St. Laurent, St. Antoine, Centre et Ouest de la Cité de Montréal, toutes personnes ayant des hypothèques enregistrées dans le susdit Bureau d'Enregistrement, concernant ou affectant toutes terres ou propriétés comprises dans les plans des dits quartiers St. Laurent, St. Antoine, Centre et Ouest, sont invitées de les renouveler sous dix-huit mois, à compter du dit premier jour de Septembre dernier, sous peine de perdre la priorité conférée par le dit Code Civil du Bas-Canada.

(Signé,) **J. O. BEAUBIEN,**

Commissaire T. C.

Département des Terres de la Couronne. }
Québec, 28 Octobre 1870. } 8. dx



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil, ordonner que les lots de terre maintenant subdivisés le long du chemin de Québec au Lac Saint-Jean, ou qui le seront par la suite, soient réservés pour être octroyés gratuitement aux colons qui seraient disposés à les établir aux conditions imposées par le Département des Terres de la Couronne; et que dès maintenant L. Z. ROUSSEAU, Écuyer, Agent de ce Département, résidant et tenant son Bureau au Faubourg Saint-Roch de Québec, est autorisé et prêt à octroyer tous les lots déjà subdivisés sur ce chemin, dans le canton Cauchon.

Il pourra être octroyé 100 acres de terre à tout colon âgé de 18 ans aux conditions suivantes :

1o. Il devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir par là perdu tout droit à l'obtenir.

2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, y construire une maison, et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente.

3o. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'Agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, dont l'Agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir par là perdu tout droit à sa location.

4o. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'Agent, sera pareillement considérée comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.

5o. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, soit pour une nouvelle location, ou pour vente.

6o. Ce chemin ayant été construit aux frais du gouvernement, les colons seront obligés de le tenir en bon état de réparations.

7o. Le colon aura à payer les honoraires suivants :

Pour un billet de location..... \$2.00
Pour le certificat de conditions remplies.... 3.00

E. E. TACHÉ,
Assé. Commissaire.

Département des Terres de la Couronne }
Québec, 4 Novembre 1870. } 51—m c

NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.
20 Octobre. 24—ap

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Faill spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 10 Novembre 1870.

Table with columns for PRODUITS, Montréal, St. Jean, St. RY-CINTHE, Joliette, BEAU-HARNAIS, TROIS-RIVIÈRES, Sorel, c. and sub-columns for DE, A, \$, c.

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS

POUR L'HIVER DE 1870.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, G. derich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 P.M. Train de la Maille pour Toronto et les stations intermédiaires à 3.00 A.M. Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires à 6.00 A.M. Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7.00 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 P.M., 4.00 P.M. et 5.30 P.M. & Le train de 1.30 p. m. va à la frontière

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Trains d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires à 7.11 A.M. Express pour Boston via Vermont Central à 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.5 P.M. Express pour New-York et Boston via Plattsburgh, Lac Champlain, Burlington et Rutland à 6.01 A.M. Do do do do à 4.00 P.M. Express pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et les Provinces d'en Bas à 1.30 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jeudis, à 6.10 heures p.m., pour St. Jean, N. B., ac., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations terminales et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 7 Nov. 1870.—a k

COCHONS BERKSHERES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre.

LOUIS BEAUBIDN,

8 nov.—ak

Montréal.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES

No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL

\$1 par année, payable d'avance.